

LA GOUTTE

GAZETTE CITOYENNE

N°6
HIVER 2025-2026

(DE TROP)



Bientôt **PRIVÉS** de tout?

ÉDITO

Nous sommes heureuxses et très fieres de vous présenter cette nouvelle édition de *La Goutte (de Trop)*. Celle-ci est riche par la quantité et la diversité de ses propositions, et nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui y ont participé.

Nous poursuivons cette idée d'avoir un ancrage local et de parler de ce qui touche directement les citoyen:nes de BLC et des alentours. Les propositions de ce sixième numéro tournent autour d'un thème qui nous est fondamental et décisif : la privatisation. Parce qu'un mieux-vivre individuel ET collectif passe selon nous par la résistance à la privatisation des différents aspects de nos vies.

Certains de ces aspects sont évidents, la face visible de l'iceberg : l'arrivée de multinationales dans notre petite ville (un futur Burger King ?), l'étonnant bal des commerces sur le site du plus ancien supermarché de BLC (Match, Louis Delhaize, CoMarché, Spar), la privatisation des sols et l'implantation de projets immobiliers dont la seule valeur est marchande, impactant à tout jamais l'environnement de notre ville et de ses beaux villages, comme le souligne le collectif ÉCHEC & MAT-Exi.

Autre face visible : nos biens et services publics, essentiels pour favoriser la justice sociale, sont également accaparés par des entreprises privées avec la bénédiction de nos élue:es (la piscine, le stationnement...).

A PROPOS DE CETTE GAZETTE

Éditeur responsable : Jacques Defraene, place de la Culée 11, 7090 Braine-le-Comte

Ont participé à ce numéro: Thim, Thierry, Simon, Skutt, Sarah, Sandra, Robert, Raymonde, Olivia, Noël, Némo, Mathieu, Margot, Julien, Josiane, Jacques, Fred, Fatima, ÉCHEC & MAT-Exi, Denise, David, Citoyen-Confus, Ata, Arizona Caca, Antoine, Ana

Numéro ISSN : 2736-7959

Crédit photo p.15: compte Facebook de P.A. Damas



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE
DONNEZ-LA PLUTÔT À UN·E AMI·E

Et sous la ligne de flottaison de l'iceberg : tout ce qui concerne nos représentations et notre imaginaire. Notre attention mentale est captée en fonction d'intérêts particuliers - et ce n'est pas toujours pour le mieux. Par exemple, les panneaux publicitaires nous poussent à consommer toujours plus. Ou les stratégies politiques qui visent à diviser la population : les catégories utilisées sont orientées, comme l'emploi du terme « nymbiste ». L'Autre, l'altérité, est instrumentalisé à des fins politiques, notamment à travers les discours sur les gens du voyage. Pire encore : en temps de guerre, la vérité est activement déformée pour susciter le rejet et cautionner des crimes, jusqu'au génocide, comme avec la propagande israélienne qui infuse dans notre société. Et même nos moyens de lutte sont parfois dictés par certaines élues et rendus illégitimes, dans le seul but de conserver l'ordre établi.

Toutes les contributions reprises dans cette *Goutte (de Trop)* sont des moyens de résister à cette privatisation, en partageant collectivement nos idées, représentations, analyses, images, sur des sujets qui concernent nos vies - toujours avec un brin d'humour et une note positive, car la résistance collective est avant tout joyeuse et renforce notre pouvoir d'agir sur notre environnement.

N'hésitez pas à nous partager vos contributions et à faire vivre cette gazette citoyenne de Braine-le-Comte !

Une idée? Un dessin? Un coup de gueule?

Vous souhaitez participer à l'aventure de *La Goutte (de Trop)* ou simplement proposer un contenu? (article, dessin, poésie, jeu, photo, etc)

N'hésitez plus! Contactez-nous via les réseaux sociaux (voir en dernière page) ou envoyez-nous un email : lagoutte2trop@proton.me

Écoute.

de Margot Filippone

Écoute le grondement sourd de la barbarie à nos portes.

Dans le vent, j'entends son pas lourd se rapprocher,
et dans l'ombre, je vois le serpent de l'extrémisme
ramper entre nos murs, s'infiltrer dans les failles de nos âmes.

Je vois la lumière se fendre, l'humanité se déchirer,
et le mal suinter jusque dans nos cœurs.

C'est une pluie invisible, lente, acide —
et pendant que nous croyons être à l'abri,
elle nous pénètre déjà.

J'entends le tic-tac du compte à rebours,
le souffle du futur haletant derrière nous.

Le monde saigne pourtant je vois les foules détourner les yeux et se taire,
espérant qu'en refusant de voir, elles effaceront le danger.

Elles se bercent d'illusions,
comme si le silence était un talisman,
comme si le feu ne brûlait pas
tant qu'il ne touche pas leur propre maison.

Il est doux de se tapir,
de se rouler en soi-même,
de croire que l'ombre ne nous trouvera pas.

Mais cette quiétude est un leurre,
et elle ne nous sauvera pas.

Alors ouvre les yeux.

Même si la lumière blesse.

Parle. Même si ta voix tremble.

Dénonce. Même si tu n'es pas visé.

Car le jour où la barbarie franchira ton seuil,
il sera trop tard pour dénoncer.

Tu seras déjà condamné.



Hind Rajab, tuée le 9 janvier 2024



Fatima Hassouna, tuée le 16 avril 2025



Mariam Dagga, tuée le 29 août 2025

Ce numéro de *La Goutte de Trop* est dédié à trois Palestiniennes assassinées par l'armée israélienne à Gaza. À travers elles, nous voulons rendre hommage à la résistance du peuple palestinien et aux centaines de milliers de victimes du génocide perpétré par le régime d'extrême droite israélien.

DON'T STOP TALKING ABOUT PALESTINE !

Le bien public n'a pas de prix !!

Pourtant, nous assistons à la multiplication des partenariats public-privé et des privatisations dans la gestion de nos services et de nos espaces publics. Sans que nous en tirions le moindre avantage. Au contraire.

L'e space et les services publics sont des biens précieux, justement parce qu'ils sont publics. Ce qui est public est pensé pour répondre aux besoins essentiels et collectifs des citoyen·ne·s. Les dystopies les plus effrayantes nous montrent ce que serait une société où tous les aspects de notre vie seraient régis selon les règles du privé et où les sociétés privées pourraient décider de nous exclure de l'accès aux biens les plus essentiels. Dans le privé, l'existence même d'un service doit se justifier par la rentabilité, c'est la première règle, celle qui domine toutes les autres. Vous n'avez accès à un bien essentiel que si vous pouvez le payer.

Les personnes en bonne santé et avec des moyens ressentent moins cette vérité. Mais lorsque nous voyons nos factures augmenter pour des biens essentiels ou que nous sommes pénalisé·e·s sans instance publique devant laquelle plaider notre cause, lorsque nous sommes blessé·e·s ou malades et qu'aucune aide collective n'existe plus ou lorsque nous perdons notre travail et ne pouvons donc plus payer pour les activités des enfants, alors nous voyons le vrai visage de la privatisation.

Dès que c'est privé, la rentabilité devient la première règle et elle l'emporte sur tout

Des années de propagande de droite ont appris aux citoyen·ne·s à considérer le service public comme médiocre, lent, mal géré. Mais c'est pour nous faire détester notre propre intérêt et oublier que le « public » désigne un bien collectif, régi selon des règles collectives. Un bien, lieu ou service publics doivent permettre un accès universel : quelque chose de partagé, car collectivement financé, dans lequel chacun dispose des mêmes droits. Accéder librement, être pris en charge quand on est affaibli, se mouvoir sans contraintes, se poser dans devoir consommer, s'exprimer, se plaindre de la gestion si nécessaire, aller à l'école, être soigné ou pratiquer des activités quels que soient nos moyens : autant de droits que nous perdons lorsqu'ils sont privatisés.

La grande braderie communale de la gestion des services publics

De plus en plus, sous la pression financière ou sous l'influence idéologique du privé, qui voit dans le public une mine d'or, les pouvoirs locaux vendent, voire bradent, ces biens collectifs. Les résultats sont, toujours, au mieux médiocres sur le long terme, au pire directement désastreux pour les citoyen·ne·s.

En reprenant la gestion de services publics, les acteurs privés réalisent une double bonne affaire : ils s'approprient le fruit de décennies d'impôts qui ont financé infrastructures, matériel, entretien, travail administratif... et tout cela offert sous prétexte qu'ils prendront désormais en charge les frais de fonctionnement et d'entretien. C'est pourtant un choix que nous ne ferions pas pour nous-même. Après avoir remboursé votre maison pendant 25 ans, la vendriez-vous 20.000 euros à une société privée qui promet de ne pas vous exproprier et de payer l'eau et l'électricité ? Évidemment non. C'est pourtant ce que font les pouvoirs publics lorsqu'ils laissent privatiser le bien collectif.



L'idéologie capitaliste nous berce dans une fable. Naturellement, nous aimerais croire que les privée·s maintiendront le service, sa qualité, qu'ils géreront mieux grâce à leurs moyens et que rien ne changera pour nous. Mais nous savons que c'est faux. Dès que c'est privé, la rentabilité devient la première règle, et elle l'emporte sur tout, y compris la sécurité des personnes, en rognant les investissements devant assurer la qualité des infrastructures.

Le maintien des sols perméables, la protection de la biodiversité, des espaces sains pour les jeunes, les soins pour ceux sans assurance, les transports publics, la prise en charge des aîné·e·s, l'éducation de qualité pour tous... tout cela cesse d'être prioritaire. Ce ne sont plus des droits, ce sont maintenant des marchandises.

Ce qui a déjà été privatisé à Braine-le-Comte :

- La piscine communale
- Le ramassage des déchets
- Le nettoyage des écoles communales
- La gestion des événements sur le site de la commune
- Le stationnement
- La gestion des salaires des employés communaux
- La mise en page et la publicité du bulletin communal

"Si c'est gratuit, c'est que c'est nous le produit"

La logique du privé s'infiltra parfois de manière plus insidieuse. Le système de rendez-vous de la commune est désormais confié à la plateforme Civadis. Sur le papier, la solution semble pratique. Mais avant même de pouvoir réserver, l'usager·e doit accepter des conditions générales qui autorisent l'usage de cookies à visée marketing, destinés à diffuser des publicités « pertinentes » pour l'utilisateur – autrement dit, à valoriser ses données personnelles au profit d'annonceur·euse·s tiers (Civadis, mentions légales, article 4.4.).

Dans le même esprit, cela fait plusieurs années que la Ville a cédé une part de notre espace public mental en autorisant l'entreprise Medialed à diffuser des publicités sur deux écrans installés à la gare et rue de Bruxelles. En échange, la commune peut y mettre des infos comme les dates du carnaval...

Une bonne affaire pour les citoyen·ne·s ?

Au privé les profits, aux citoyen·ne·s les pertes

Et pourtant, sous couvert d'économies à la petite semaine, nous assistons à une évolution discrète mais lourde de conséquences : la multiplication des partenariats public-privé (PPP) et des privatisations partielles dans la gestion de nos services et de nos espaces publics. Les études, qu'elles soient académiques ou institutionnelles, tirent toutes le même constat : ces montages financiers et juridiques permettent souvent une rationalisation des coûts mais à quel prix ? Si les risques sont censés être transférés au privé, dans les faits, ils le sont rarement totalement : les profits restent privatisés tandis que les pertes, elles, sont socialisées, la transparence recule, la qualité du service et les conditions de travail deviennent variables. Plus largement, ces choix interrogent : ne sommes-nous pas en train de transformer nos espaces communs en marchandises, au détriment du contrôle démocratique local ?

En théorie, ces partenariats respectent les procédures légales : appels d'offres, cahiers des charges, mise en concurrence. Mais dans la pratique, l'information mise à disposition des citoyen·ne·s reste lacunaire. Combien savent réellement combien coûte un PPP sur trente ans, comparé à une gestion publique directe ? Les rapports parlementaires insistent sur la nécessité de rendre publiques des analyses détaillées. Pourtant, trop souvent, le débat se limite à une réunion d'information, sans qu'aucun audit indépendant ne soit accessible avant la prise de décision.

À Braine-le-Comte aussi, les privatisations et les partenariats public-privé deviennent monnaie courante (voir encadré) et cela pose la question de la gouvernance et de l'intérêt général. Des partenariats qui ont été encensés comme salvateurs à l'époque commencent à montrer leur vrai visage. Exemple: les autorités ont laissé se délabrer l'ancienne piscine communale au point de devoir la fermer pour ensuite en reconstruire une nouvelle à grands frais, provoquant un endettement colossal qui a plongé depuis 10 ans les finances sous tutelle du CRAC (Centre régional d'Aide aux Communes). Mais la gestion de cette nouvelle piscine a été confiée à une entreprise privée, avec comme conséquence que les prix d'entrée n'ont cessé d'augmenter et que l'écrasante majorité des profits va dans la poche de Sportoase (et donc dans celle de la multinationale Engie, l'autre actionnaire) et non dans les caisses communales !

Un choix de société

Le passage du « tout public » au « public-privé » ou au « privé » pur et simple n'est donc pas une simple question technique. C'est un choix de société. D'un côté, un modèle fondé sur l'optimisation financière, les contrats et la logique de marché. De l'autre, un modèle centré sur le service public, l'universalité et la maîtrise collective. Les PPP peuvent apporter des financements et des compétences, mais ils posent toujours la même question : voulons-nous que l'intérêt général se plie à la logique commerciale ?

Les discours enjolivés ne doivent pas nous tromper. Chaque promesse de modernisation, chaque slogan sur la performance ou l'efficacité, n'est qu'un écran de fumée. Derrière, c'est toujours la même opération : faire passer dans le privé ce qui appartient à tou·te·s. Les piscines « modernisées », les plateformes « intelligentes », les écrans « communicants » : tout cela n'est que poudre aux yeux pour nous faire accepter que nos biens communs deviennent des sources de profit. À force d'y croire, nous risquons de nous réveiller dans une société où plus rien n'est accessible, où tout s'achète, même ce qui devrait rester un droit. ■

Fatima & Raymonde



Fin du contrat avec Alfapark :

La Commune doit reprendre la main sur le stationnement !

La politique de stationnement à Braine-le-Comte offre un exemple édifiant de privatisation de l'espace public. C'est également une question qui mêle étroitement justice sociale et environnementale puisqu'elle touche au cœur du « système voiture » encore dominant aujourd'hui en termes de mobilité. Il y a pourtant une possibilité de changer la donne !

Depuis le 15 juillet 2021, la gestion du stationnement, auparavant purement communale, a été externalisée et confiée à l'entreprise privée Alfapark/Effia, dont le siège social est situé à Liège. C'est elle qui gère depuis lors les cartes de stationnement (riverains, professionnelles et PMR) et le contrôle du stationnement sur l'ensemble de la Zone bleue (qui a été, comme de bien entendu, étendue en 2023 pour maximaliser ses profits).

Selon Léandre Huart, l'Échevin (MR) de la Mobilité de l'époque, « *avant, il n'y avait pas assez de contrôle et trop d'abus* » . Des abus, il y en a en effet, mais le choix aurait pu être d'augmenter le nombre d'agent·e·s communau·x·les qualifié·e·s pour y répondre. Pour la majorité MR-PS de l'époque, sous des dehors d'efficacité et d'économie, il s'agissait en vérité d'un choix purement idéologique. Et ce faisant, les autorités se sont privées à la fois d'une source importante de recettes et d'un contrôle démocratique sur la gestion d'un espace censé être public.

L'objectif affiché était de permettre une plus grande rotation des véhicules à l'arrêt, autrement dit de satisfaire avant tout les commerçant·e·s du centre-ville. Toujours selon l'Échevin de l'époque, « *la zone bleue n'est pas là pour avoir des rentrées financières. Une place de parking permet d'accueillir 4 à 5 voitures supplémentaires* » . En réalité, la Zone bleue est là pour générer un maximum de profit, mais seulement pour Alfapark. Comme l'avoue Pierre-Yves Hubaut, l'actuel Échevin MR de la Mobilité, « *le contrat actuel avec Alfapark rapporte 75.000 euros par an à la Ville. C'est le minimum garanti et ce n'est pas exorbitant* » . Le chiffre réel raflé par Alfapark n'est pas communiqué, mais si l'on prend l'exemple de La Louvière, où 10 % du montant total des redevances reviennent à la commune, c'est au bas mot 675.000 euros qui, chaque année, passent de la poche des Brainois·e·s et autres automobilistes de passage dans celles des actionnaires de l'entreprise liégeoise. Et ce alors que l'entretien des voiries grâce auxquelles ce juteux profit est réalisé est quant à lui à charge de la collectivité brainoise...

Simulacre de participation citoyenne

En avril 2026 la convention signée entre la Ville et Alfapark arrive à échéance et les autorités communales ont donc l'obligation de « remettre les compteurs à zéro ». Ce serait donc là une occasion idéale pour faire un bilan sérieux du coût et de l'impact de cette privatisation et de corriger le tir en conséquence⁴. Mais

1 La Nouvelle Gazette, 15 juillet 2021

2 La Nouvelle Gazette, 28 janvier 2023

3 La Nouvelle Gazette, 17 juin 2025

4 C'est d'ailleurs ce qu'a décidé de faire la Ville de La Louvière où cette gestion avait été privatisée depuis 1993 au bénéfice de City Parking. En 2023, à l'expiration de la convention, les autorités communales ont décidé de ne plus octroyer cette gestion à un opérateur privé et de reprendre la main via une Régie Communale Autonome (RCA) où

pour l'actuelle majorité communale MR-Engagés actuelle, cette question ne se pose même pas !

À la place, les autorités organisent un nouveau simulacre de démocratie participative en appelant les citoyen·ne·s à donner leur avis sur la base d'un questionnaire (sur papier et en ligne) et en constituant une commission composée d'un « panel » de volontaires sélectionnée·s afin de réfléchir à la politique de stationnement. Cette réflexion doit permettre aux autorités communales de « *s'imprégner (sic) des préoccupations émises par les Brainois* » . Autrement dit, les citoyen·ne·s n'auront aucun pouvoir décisionnel.

Selon Hubaut, « *tout est ouvert à la discussion* » dans ce processus... Tout sauf l'essentiel donc, à savoir s'il faut dire « stop ou encore » à la gestion du stationnement public par une société privée, puisque « *la Ville désignera à nouveau un opérateur extérieur suite à un appel d'offre dans le cadre d'une procédure de marché public* » . Circulez, y a rien à voir !

Reprendre la main au profit des Brainois·e·s et d'une mobilité alternative !

C'est donc aux citoyen·ne·s brainois·e·s qu'il reviendra de mettre malgré tout cette question clé sur le tapis contre l'avis de la majorité en mettant à l'ordre du jour la reprise en main de la gestion du stationnement par les pouvoirs publics. Une gestion communale permettrait en effet de répondre à plusieurs défis : 1) de justice sociale, 2) de contrôle démocratique et 3) de mobilité et d'écologie.

« *Aujourd'hui, nous sommes confrontés à la machine bureaucratique numérisée et déshumanisée d'Alfapark qui n'en n'a évidemment rien à cirer des problèmes de mobilité des Brainois·e·s.* »

1) Aujourd'hui, les « contrevenant·e·s » sont confronté·e·s à la machine bureaucratique numérisée et déshumanisée d'Alfapark qui n'en a évidemment rien à cirer des problèmes de mobilité des Brainois·e·s. On a assisté depuis 2021 à une véritable explosion des sanctions, mais elles n'ont visiblement pas résolu les problèmes car on appelle aujourd'hui à durcir encore ►

siègent des conseillers communaux de la majorité et de l'opposition. Avec comme bémol qu'une entreprise privée sera quand même chargée de gérer le « scan-car ».

5 La Nouvelle Gazette, 17 juin 2025

6 Braine Notre Ville n°147, septembre 2025

Une des redevances les plus basses de la région ?

Selon l'échevin de la Mobilité Pierre-Yves Hubaut (MR), la redevance de stationnement fixée à 27 euros à Braine-le-Comte serait « *une des plus basses de la région*¹ ». Ce qui ressemble furieusement à une contre-vérité puisqu'à part Ath, où elle est à 30 euros, elle est de 25 euros à La Louvière, Enghien et Manage, de seulement 15 euros à Soignies et d'à peine 12,50 euros à Nivelles ! Autrement dit, **elle est l'une des plus élevées des environs !**

FAUX !

1 La Nouvelle Gazette, 17 juin 2025

Mesdames zé Messieurs!!
Approchez! Venez découvrir...
Les plaaaaaaaaces
les moins chères du
MARCHÉ!!



► la répression des « incivilités⁷ ». Les agent·es constatateurs d'Alfapark sont omniprésentes et sont précisément évaluées sur leur « rentabilité ». Il nous revient que l'un·e d'elle aurait été licencié·e car ielle ne sanctionnait pas assez et se montrait trop compréhensi·ve face à certains cas particuliers. Sous une gestion communale, un tel licenciement passerait difficilement grâce au contrôle syndical ou des élus de l'opposition. Mais plus fondamentalement, une gestion communale permettrait d'avoir une approche plus humaine, plus proche des citoyen·ne·s et à l'écoute de leurs problèmes, en ne sanctionnant plus à tout-va et sans états d'âme. Quant aux redevances, il conviendrait également pour plus de justice de les établir en fonction des revenus des contrevenant·e·s.

2) La gestion par un opérateur privé enlève toute possibilité de contrôle démocratique de la part des citoyen·ne·s et des conseillère·s communaux. Or, c'est précisément afin de gérer au mieux notre espace public que ces dernièr·e·s ont été élue·s par la population. Une politique de stationnement gérée par la commune pourrait non seulement permettre un tel contrôle démocratique par les élue·s, mais aussi par des comités de quartiers et de citoyen·ne·s ayant elleux aussi un droit de contrôle sur cette gestion. La rue est notre bien commun à tou·te·s, ces comités doivent donc être réellement représentatifs de tous les usag·e·s de l'espace public (pas seulement automobilistes donc, mais aussi piéton·ne·s, cyclistes, etc) afin

de parvenir à un partage équitable et raisonné de l'espace public entre tous ses usag·e·s, tout en priorisant les plus faibles.

3) Il n'est que justice aussi que les recettes tirées du stationnement sur la voie publique reviennent intégralement au bénéfice de la collectivité brainoise et qu'elles soient mises au service d'une véritable politique de mobilité alternative. Aujourd'hui, on estime que deux déplacements sur trois se font en voiture. Toute la mobilité, surtout dans une commune telle que Braine-le-Comte, est organisée autour de la voiture, dont la pression devient de plus en plus forte et problématique. **Les injonctions moralisatrices ou la pure répression ne résoudront rien : tant qu'il n'y aura pas d'alternatives accessibles et viables, les gens resteront captifs de la voiture, non par choix, mais par contrainte.**

Avec les moyens provenant des redevances et des cartes de stationnement, ainsi qu'avec l'appoint de subsides régionaux ou fédéraux et la mise à contribution des grandes surfaces commerciales, la commune pourrait parfaitement instaurer un système de navettes gratuites (ou bon marché), de mini-bus électriques qui pourraient relier la gare, le centre commercial urbain, les grands magasins et les villages périphériques, ainsi que lors des grands événements culturels. Cela permettrait à la fois de créer des emplois (chauffeur·euse·s et entretien), d'offrir une alternative réelle et socialement équitable au déplacement en voiture et de réduire la pression automobile et ses nuisances. Chiche ? ■

7 Voir l'éditorial de Pierre-Yves Hubaut dans le Braine Notre Ville n°147, septembre 2025

Robert Maistriau

STOP à la stigmatisation des gens du voyage !!

C'est une communauté toujours prise pour cible par celles et ceux qui rejettent les modes de vie différents. Par crainte de « l'autre », par ignorance ou par conviction idéologique. Dans tous les cas, donc, de façon injuste. Ce qui justifie de ne pas hurler avec la meute.

« **L**es gens du voyage ont quitté Écaussinnes après avoir fait l'objet d'une expulsion judiciaire », « Des mesures pour éviter le retour des gens du voyage », « Boussu - Pour faire fuir les gens du voyage, il fait appel à son taureau... »

Florilège de ce que titraient respectivement *La Dernière Heure*¹, *L'Avenir*² et *Sudinfo*³ ces derniers temps. Hélas, chaque saison estivale voit ainsi le retour de titres stigmatisant le comportement des gens du voyage dans la presse régionale ou locale.

Si on ne devait se référer qu'à cette déferlante d'articles sensationnalistes ou grossièrement racoleurs, on en viendrait naïvement à se demander : mais enfin, quelle raison pousse donc les membres de cette communauté à chercher systématiquement les ennuis en venant s'installer sur des terrains appartenant soit à des propriétaires privés, soit à

1 <https://tinyurl.com/nhepfjje>

2 <https://tinyurl.com/45zm4uzy>

3 <https://tinyurl.com/ypfz8utb>

des autorités publiques (mais qui dans ce dernier cas ne leur sont pas destinés) ? Par esprit de contradiction ? Bravaient-ils les règlements et les interdictions pour nous imposer leur problématique mode de vie ancestral, bizarroïde et incivique ? Mais pourquoi donc refusent-ils de s'arrêter sur les emplacements légaux que nos autorités ont prévu à cet effet ? Et d'ailleurs, pourquoi s'arrêtent-ils toujours sur les mêmes terrains... Ainsi par exemple celui qu'ils « squattent » sous notre magnifique plan incliné de Ronquières ?

Zéro structure d'accueil

Au risque de décevoir certains politicien·ne·s ou citoyen·ne·s aux arguments « nimbystes⁴ », la réalité, c'est que les gens du voyage n'ont pas pour objectif de nous pourrir l'existence. Non, ils tentent simplement de trouver des emplacements pour y poser leurs caravanes et y vivre paisiblement en famille... Et ceci en perpétuant vaille que vaille un mode de vie traditionnel mis à mal par les nombreuses difficultés rencontrées, ainsi que par l'urbanisation toujours croissante.

En France, chaque commune de plus de 5.000 habitant·e·s doit prévoir une aire adaptée aux gens du voyage⁵. Si une telle règle était d'application en Belgique, cela représenterait quelque 201 terrains en Région wallonne et 19 à Bruxelles. À l'heure actuelle, en Région bruxelloise, il n'y a plus aucun terrain officiel destiné aux gens du voyage. Zéro ! En Région wallonne, ils sont au nombre de 10 (sur 261 communes). Certains sont actuellement fermés, d'autres sont inadaptés. De plus, ils ne sont pas souvent localisés à proximité des voies de déplacement principales des gens du voyage⁶.

C'est d'autant plus préoccupant que la Belgique a déjà été condamnée par le Comité européen des droits sociaux en 2012. Celui-ci a considéré que « *La Belgique n'a pas pris les mesures juridiques et pratiques permettant aux Gens du voyage de jouir de leur droit au logement* », soulignant que « *la différence spécifique des familles de Gens du voyage en matière de logement est indéniablement leur mode de vie en caravane. Cette situation exige un traitement différencié de ces familles et des mesures adaptées pour améliorer leurs conditions de logement. Le Comité relève que cela n'est pas suffisamment le cas en Belgique comme ▶*

Aire de motor-homes à Ronquières : Les Roms et l'intérêt public n'y seront pas les bienvenus !

L'aménagement prévu d'une aire touristique de Motor-homes à Ronquières (dans le parking au bas de la rue Rosemont) aurait pu constituer une solution idéale pour l'accueil ponctuel et dans de bonnes conditions des Gens du voyage dans notre commune.

Las ! C'était sans compter sur l'égoïsme (voir le racisme) et la politique à courte vue de notre majorité communale puisque ce projet exclut d'office qu'il puisse servir aussi à cela. Pour les autorités communales, l'installation « sauvage » des Gens du voyage est en vérité une bonne affaire qui leur permet à chaque fois de flatter de manière populiste les préjugés racistes et de jouer les matamores de la « loi et l'ordre ».

Mais comme si cela ne suffisait pas, la majorité communale a également décidé de confier la gestion (à distance !) des 32 emplacements prévus à une société privée qui sera désignée après marché public. Un exemple de plus de **privatisation de l'espace public** dans lequel, à nouveau, de l'argent public va être dépensé en pure perte au service du profit privé puisque les travaux d'aménagement coûteront au bas mot près de 400.000 euros (avancés par des subides de la Région et en partie par la commune). Un choix stupide qui prive donc aussi les recettes communales pourtant serrées d'une source de financement régulière.



R.M.

4 De « *not in my backyard* » : Littéralement « Pas dans mon arrière-cour » qui signifie ici : « On n'a rien contre les Gens du voyage, mais s'il vous plaît, pas chez nous »

5 <https://politicae.fr/laccueil-des-gens-du-voyage-quelles-sont-les-obligations-de-la-commune/>

6 A. Reyniers, *Les Gens du voyage en Belgique*, Mons, éd. Couleur livres, 2023, p. 86

► le démontre le nombre trop restreint de terrains accessibles aux Gens du voyage et l'action insuffisante de l'Etat pour y remédier⁷ ».

Rappelons que la Communauté des Gens du voyage est une minorité, dont la vulnérabilité a été maintes fois reconnue au niveau international⁸, victime du génocide de 1940-45 et qui subit encore des violences racistes dans certains pays appartenant à l'UE (par exemple en Hongrie et en Roumanie).

C'est par ailleurs une minorité que les pouvoirs publics ont l'obligation de protéger, en préservant son mode de vie nomade, reconnu par la Cour européenne des droits de l'Homme comme un droit humain et fondamental⁹.

Refusons le rejet

Et pourtant... quelle est leur réalité quotidienne ? Occuper un terrain sur lequel tout vous rappelle que vous n'êtes pas les bienvenu·e·s, déjà parce qu'il est le plus souvent mal situé et inadapté.

Ce qui pourrit la vie des gens du voyage ? Les départs précipités, les installations coûteuses en électricité et en location de containers, les expulsions – parfois violentes, les procédures en justice, souvent initiées de façon unilatérale par les propriétaires, sans que les gens du voyage en soient même informés, les nombreux articles de presse négatifs et dénigrants et enfin les discours politiques fustigeant leur comportement...

Sans compter le racisme débridé de certain·e·s de nos concitoyen·ne·s. Dernièrement, un homme a été condamné par le Tribunal correctionnel de Liège pour avoir tenté de tuer des gens du voyage¹⁰. Il avait tiré à diverses reprises en direction de caravanes, une balle effleurant un père de famille, pour aller

7 Comité européen des droits sociaux, réclamation n°62/2010, décision du 21 mars 2012

8 Connors c. Royaume-Uni, 2004, § 84 ; Paketova et autres c. Bulgarie, 2022, § 161

9 Cour eur. D.H., Winterstein et autres c. France, 17 octobre 2013, § 148, Chapman c. Royaume-Uni ([GC], 18 janvier 2001, § 73

10 <https://tinyurl.com/559y6sw2>

se loger dans la caravane où dormaient ses trois enfants et son épouse. La perquisition qui a été réalisée dans l'habitation du tireur a révélé qu'il était fervent admirateur du nazisme. Le Tribunal a donc retenu le motif haineux de racisme dans sa condamnation.

« C'est une minorité que les pouvoirs publics ont l'obligation de protéger, en préservant son mode de vie nomade, reconnu par la Cour européenne des Droits de l'Homme comme un droit humain et fondamental. »

Rejeter continuellement une minorité parce qu'elle dérange, à la périphérie, notre mode de vie majoritaire, n'est jamais sans conséquences. À l'heure où la tolérance face au déferlement des propos racistes se généralise, au moment où la fenêtre d'Overton¹¹ se déplace vers l'extrême-droite et où les discours (pré)fascistes ont de plus en plus d'écoute, nous devons, en tant que citoyen·ne·s, refuser sans attendre toutes les manifestations de rejet d'une minorité ! L'Histoire et l'actualité nous rappellent tous les jours combien les préjugés peuvent, si nous réagissons trop tard, dériver vers des conséquences beaucoup plus dramatiques... ■

Ana

11 Théorie politique qui décrit comment la perception de l'opinion publique peut être modifiée afin que des idées qui auparavant étaient considérées comme folles ou moralement ou éthiquement inacceptables finissent par être acceptées dans le discours public.



RACISME ET FASCISME

DANGER DANGER DANGER DANGER D

Le 1er septembre dernier, sur proposition du PS, le Conseil communal votait à l'unanimité une motion proclamant Braine-le-Comte « commune antifasciste ». Plus d'une vingtaine d'autres communes de Belgique francophone ont déjà fait ce pas, en réponse à une initiative lancée par la « Coalition du 8 mai » qui vise à faire à nouveau de cette date un jour férié pour commémorer la victoire sur le fascisme en 1945. Une initiative louable, mais qui ne suffira pas : de Washington à Moscou, de Tel Aviv à Budapest, Londres ou Paris, le fascisme revient en effet partout en force et nous menace tous et (surtout) toutes.

L'un des moteurs de ce fascisme 2.0 est, comme pour l'ancien, le racisme. Alors que ce dernier est nettement en recul dans la population par rapport à il y a 40 ans, il devient de plus en plus prégnant dans une partie des élites politiques, économiques et médiatiques.

Ainsi, ce même 1er septembre on apprenait qu'un conseiller communal MR, Christophe Decamps, avait liké une publication Facebook du Rassemblement national français et avait tenu des propos ouvertement racistes sur le site de la RTBF en se réjouissant de l'expulsion de familles sans-papiers à Schaerbeek (« *J'espère qu'ils seront vite renvoyés dans leur pays* » ; « *Peut-être que le Belge en a marre de se faire taxer pour aider ceux qui ne méritent rien* »). À ce jour, il n'a toujours pas été sanctionné !

Quelques semaines plus tard, c'était au tour du ministre fédéral de l'emploi David Clarinval (MR) de tenir d'autres propos racistes en affirmant de manière mensongère que « *plus d'un chômeur sur deux qui va être exclu au cours de l'année prochaine et de l'année suivante sont d'origine étrangère. Ça fait (que) moins de la moitié sont Belges en réalité* ». Et il aura fallu attendre près d'une semaine pour qu'il présente de prétendues excuses. Ces propos, malgré les dénégations, ne sont pas des accidents de parcours ou des « maladresses ». Ils répondent à une stratégie conscient ou moins conscient suivie. Car le racisme et le fascisme ne doivent pas seulement être combattus pour des raisons morales, mais aussi et surtout parce qu'ils constituent un puissant instrument d'exploitation, de diversion et de division. En stigmatisant certaines catégories de la population comme les réfugié-e-s, en les vulnérabilisant socialement et

Decamps Christophe
29 octobre, 08:56 · 3

Bah oui, bizarrement pas étonné !

La gauche est tellement gentille depuis des années ...pour garder son électorat ... 😊

Maintenant il faut réparer et ça va faire mal mais il faut, c'est le devoir de tous, pas uniquement des riches, des pauvres, des moyens, des belges, des non belges, des pensionnés etc etc ...

Nous sommes tous dans le même sac, à nous de réparer si ce n'est pas trop tard.

C'est pour cela que j'ai confiance au gouvernement et que j'y crois, nous sommes au pied du mur !



Capture d'écran de la page Facebook de Christophe Decamps

administrativement, on crée une situation qui les constraint à accepter des conditions de travail et de salaire dégradées. Le racisme permet aussi aux classes dominantes de détourner l'attention des questions sociales. L'objectif des partis d'extrême droite et d'une grande partie de la droite est clairement d'attiser et d'encourager le racisme (comme le sexism ou la transphobie) pour briser les résistances populaires à leurs politiques anti-écologiques et anti-sociales de destruction des services publics et des conquêtes sociales arrachées de haute lutte par le passé. Ce n'est évidemment pas un hasard si des milliardaires tels que Trump, Musk, Babis, Bolloré et Stépin en font leur cheval de bataille pour gonfler leurs profits... ou encore David Clarinval, pour empêcher toute solidarité entre travailleur-euse-s et chômeur-euse-s et entre les chômeur-euse-s eux-mêmes, afin de mieux faire passer son exclusion des droits aux allocations de chômage.

Nous devons refuser de tomber dans leur piège et nous laisser diviser. Pour nous, travailleur-euse-s avec ou sans emploi, avec ou sans-papiers, belge ou étranger-e, le racisme et le fascisme constituent un poison mortel. Les seuls véritables antidotes sont la résistance sociale et la solidarité populaire ! ■

Némo

Braine-le-Comte inaugure sa première poubelle de tri sélectif spécialement concue pour les conneries !



[Vous pouvez y déposer :](#)



Projets que le Collège n'aurait jamais dû accepter



Pseudo-labels qui ne servent qu'à déresponsabiliser les grandes entreprises polluantes



Entreprises parasites qui captent les richesses publiques sans apporter de plus-value à la société



Partis politiques qui fricottent avec l'extrême-droite



UN BURGER ET DES JEUX !

Le soutien communal aux commerces brainois, aux produits locaux et à une alimentation saine est à géométrie très variable. La future implantation d'un grand fast-food en est la dernière illustration en date.

Au début de l'année 2025 on apprenait que Burger King envisageait de s'installer à Braine-le-Comte (probablement à l'avenue Alix de Namur, en face de l'Intermarché), suscitant une interpellation au Conseil communal de la majorité MR-Engagés par l'opposition PS-Ecolo. Cette interpellation évoque à juste titre le fait que « *le déploiement de ce type de commerce est en contradiction totale avec la promotion des produits locaux, le soutien aux commerces brainois ainsi que la promotion d'une alimentation saine et équilibrée*¹ », tout en citant également les questions du bien-être animal, de la planète et celle des emplois précaires.

Un bourgmestre qui se fait le porte-parole de la jeunesse alors qu'il fait depuis lors l'objet d'une enquête pour harcèlement sexuel auprès de jeunes, c'est déjà du lourd...

La majorité s'était alors contentée de répondre qu'elle était « *ouverte à la discussion* » avec Burger King. Mais quelques semaines plus tard, cette « *ouverture* » s'est transformée en un soutien enthousiaste par la bouche du bourgmestre Maxime Daye qui déclara carrément : « *Je suis pour et la jeunesse également !* » Et d'expliquer : « *Le PS, qui se dit à fond derrière les jeunes, est contre. Ecolo aussi... Les jeunes votent parfois pour eux... mais ils veulent aussi un Burger King... Le rôle du Collège est aussi de les écouter. Et donc on travaillera en fonction de ce que la jeunesse veut*². »

On notera d'abord qu'un bourgmestre qui se fait le porte-parole de la jeunesse alors qu'il fait depuis lors l'objet d'une enquête pour harcèlement sexuel auprès de jeunes, c'est déjà du lourd. On soulignera ensuite que la jeunesse veut également un enseignement et des jobs de qualité, un accès au logement abordable et plus d'espaces verts publics : le Collège l'écouterait-il aussi ? On se permettra d'en douter au vu de la politique de destruction sociale menée par le parti du bourgmestre.

On vous en met un peu plus ?

Plus grave encore, ce dernier s'est permis de propager les fake news particulièrement irresponsables de l'industrie agro-alimentaire en affirmant que « *les fast-foods ont fait des efforts pour améliorer la qualité de leurs repas [...] ils font leurs analyses en fonctions de nos exigences de qualité de vie, de santé des gens*³ ». On croit rêver. Parce que toutes les études démontrent que la nourriture

servie dans les fast-foods est toujours trop calorique, trop grasse, trop salée et trop sucrée. Conséquences ? Dans le monde, un enfant sur cinq âgé de 5 à 16 ans est en surpoids, un taux qui a doublé depuis 2000⁴. En Belgique, l'obésité touche 17 % de la population contre 12,1 % en 2001, 19 % des jeunes (de 2 à 17 ans) sont en surpoids et 5,8 % sont obèses, avec tout ce que cela entraîne comme problèmes de santé chroniques, détresse psychologique, exclusion, mal-être et harcèlement. Enfin, une étude de Sciensano a montré un lien significatif entre la présence de fast-foods à proximité des écoles et le pourcentage d'enfants en surpoids entre 6 et 12 ans⁵.

Loin de faire « *leurs analyses en fonctions de nos exigences de qualité de vie, de santé des gens* », les fast-foods privilégient leurs profits, pas la santé de nos enfants. En 2024, leur chiffre d'affaires en Belgique était d' 1 milliard d'euros. Burger King veut donc doubler le nombre de ses implantations d'ici 2030⁶.

Le fast-food pour remplacer la MJ

On sait que les jeunes constituent la cible privilégiée des multinationales de l'agroalimentaire qui les inondent de messages publicitaires, de parrainages d'événements sportifs, de partenariats avec des influenceurs sur les réseaux sociaux, de création de jeux vidéo. Et aujourd'hui on peut ajouter : la promotion gratuite par des élus, comme celle que leur fait notre bourgmestre.

Ajoutons enfin que si des jeunes plébiscitent des lieux tels que Burger King, c'est parce que « *les fast-foods permettent aux ados de passer du temps ensemble, dans un endroit convivial, on ne les y embête pas*⁷ ». Mais c'est précisément le rôle des pouvoirs publics que d'offrir de tels espaces à la jeunesse. Or à Braine-le-Comte on en est loin avec la quasi-disparition d'une Maison des jeunes digne de ce nom, et cela à cause de la gestion de la majorité actuelle.

Alors oui, les déclarations du bourgmestre sont d'une gravité et d'une irresponsabilité inouïes face au désastre sanitaire induit par le développement de la junk food. Un bourgmestre est théoriquement un responsable public. Le nôtre ne semble pas comprendre le sens des mots « *responsable* » et « *public* ». ■

Robert Maistriau



1 Publication d'Ecolo Braine-le-Comte sur Facebook, 21 février 2025

2 La Nouvelle Gazette, 31 mars 2025

3 Idem

4 Le Monde, 13 septembre 2025

5 Le Soir, 13 août 2025

6 Idem

7 Idem

L'HISTOIRE SI SYMBOLIQUE DU SUPERMARCHÉ LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS CENTRAL DE BRAINE-LE-COMTE

Le 23 octobre dernier, un Spar s'est ouvert rue Charles Mahieu, entre la chaussée de Mons et l'INDBE. Et alors ? Un énième supermarché, on s'en fout, non ? On peut. Sauf que le lieu fait partie de l'histoire de Braine-le-Comte, contrairement à toutes ses autres grandes surfaces. Et que, pour douze membres du personnel de la nouvelle enseigne, ce chapitre-ci s'avère être un gros bouleversement. Le dernier en date d'une longue liste.

On ne va pas se raconter des craques : ce n'est pas le site le plus glamour de la commune. Un immense parking asphalté, un long bâtiment plat tout en métal et en verre, que piliers et encadrement de bois ne réchauffent pas, un grand hangar en tôle grise et un casier à colis sous un préau qui ne donne pas envie d'y rigoler. Les petites maisons, en face et à côté, auraient pu rêver de plus joli vis-à-vis.

Mais ce mini-zoning urbain est un sacré lieu de symboles, pour Braine-le-Comte. De symboles, et aussi de rencontres et de secours pour beaucoup : les habitantes et habitants du quartier,

évidemment, qui s'y croisent toute l'année ; celles et ceux qui sont sans voiture et viennent y faire leurs achats, depuis un peu plus loin, parce qu'il n'y a quasiment plus d'autres commerces alentours ; les élèves des cinq écoles avoisinantes, hors périodes de vacances, qui s'y retrouvent en hordes, avant et après les cours ; et les apprenti·e·s conducteurs et conductrices de voiture et de vélo, qui viennent s'y faire la main le dimanche après-midi, quand l'endroit est désert. Bref, oui, l'endroit est moche mais il est emblématique de l'évolution des temps, des habitudes et des acteurs économico-commerciaux. Une sorte de phare local. Depuis plus d'un demi-siècle. ►

Années 1960 : le site des Récollectines, sur lequel se dresse aujourd'hui le Spar. Crédit : DR.



1970 : des Récollectines au GRO

Tout commence en juin 1969, avec la mise en vente du terrain. Il appartenait aux sœurs Récollectines, dont ne subsiste aujourd'hui de leur couvent, de ce côté-là, que « *la chapelle, au début de la rue des Déportés, en face de l'Athénée Royal Jules Bordet, et, à côté, la maison du docteur Tennstedt, la grande belle demeure avec des volets bleus, au 83 de la chaussée de Mons* », raconte Marie-Agnès Robert, qui habite depuis une vie la toute proche rue de l'Enseignement. L'aire à vendre (62 ares) « *était occupée par des jardins communautaires et le grand verger des sœurs, enchaîne Nicole Bourleau-Vanovermeire, dont le mari est l'une des mémoires de la ville. C'était un "pachî", comme on dit en wallon* ». Soit une prairie, à côté d'une étendue plus arborée, propriété elle aussi des religieuses et sur laquelle prendront place, plus tard, l'immeuble (blanc) à appartements Capri et sa quarantaine de garages, rue des Déportés.

Christine Bienvenu, Brainoise « depuis toujours », précise qu'« *il y avait deux amateurs : la firme pétrolière Chevron (Caltex) et la chaîne française de supermarchés Fraismarché GRO. Mais en avril 1970, la vente est remise en cause parce que le terrain est considéré comme "zone de collectivité religieuse" : il ne peut donc pas être réaffecté en zone commerciale. Trois mois plus tard, le roi Baudouin signe l'arrêté pour le changement de la dénomination en "zone commerciale et résidentielle". Et le 20 novembre 1970, l'acte de vente est signé par le représentant de GRO et par les sœurs Récollectines pour la somme de 5.585.364 francs belges* ». Dès 1971, le groupe français y construit le bâtiment. Et l'année suivante, c'est l'ouverture en grande pompe de ce qui est la première grande surface de Braine-le-Comte. Celle qu'on appelait « le GRO ». Avec un éléphant pour emblème.

« *Honnêtement, c'était plutôt une petite grande surface* », nuance Camille Guévar, l'un des autres historiens officieux de la ville, résidant depuis 1977 à quelques tours de roue de caddie de là où il a toujours fait ses courses : « *Le GRO ne proposait que l'alimentation, sur l'espace qu'occupe aujourd'hui le Spar, donc on était loin des superficies des enseignes qui se sont rajoutées au cours des décennies suivantes, à l'extérieur de Braine, ravageant la campagne* ».

Il y avait aussi dans chaque quartier ce qu'on appelait les "magasins de coin"

Pas si grand, donc, ce GRO. Mais pas petit comme le sont tous les autres commerces de la commune à cette période-là : « *Il y avait bien un Nopri, rue de la Station (à l'endroit de l'immeuble à appartements actuel, en face de l'opticien Berquin, sur le trottoir de droite en venant de la gare), mais c'était plutôt une supérette, reprend Camille Guévar. Sinon, c'était des magasins de taille modeste, un peu partout dans la ville, et spécialisés : drogueries, quincailleries, teintureries, épiceries... Il y avait aussi dans chaque quartier ce qu'on appelait les "magasins de coin", des Battard et des Bien-Être notamment, où on trouvait les produits de première nécessité : dans ces parages-ci, on en trouvait rue Fernand Bottemanne, rue d'Horrues, rue de l'Enseignement, rue des Postes même puisque ma maison, au 80, abritait un Bien-Être. En fait, pour les gros achats, c'était surtout au marché du jeudi matin qu'on allait. Alors, évidemment, ce premier lieu de grande distribution, à Braine, ça a été un événement, une attraction. Il vantait ses promotions via des haut-parleurs extérieurs, il y avait une pompe à essence sur le parking, on venait tant pour acheter que par curiosité. C'était une vraie nouveauté.* »

Qui va attirer d'autres commerces, au fil du temps, relèvent Camille, Christine et un riverain, qui habite en face depuis 1967 : « *Sur la gauche de son entrée, une galerie ouvre, où se*



Années 1970 : Le Gro est l'attraction. Crédit: Collection Christian Weemol. côteoieront ou se succéderont notamment un opticien, un magasin d'électroménager Mercier, un magasin de chaussures, un cordonnier, un café... Et à droite, à la place du casier à colis actuel, un Hubo s'installe. » L'ancien jardin du couvent est devenu un vrai petit centre commercial, presqu'au cœur de la ville.

1985-2025 : du Match au Spar

En 1985, alors que les petits commerces alentours s'évanouissent les uns après les autres, le GRO de Braine est repris par Match, chaîne française elle aussi, qui va avaler sa concurrente quatre ans plus tard. Pour le supermarché de la rue Charles Mahieu, c'est le premier changement d'enseigne. Et même si d'autres grandes surfaces éclosent, au fil du temps, hors du centre (Delhaize, Carrefour, Colruyt, Aldi, Lidl, Intermarché, sur la route menant à Tubize d'une part et à Soignies de l'autre), même si un Champion apparaît rue des Dugues (il deviendra Metsdagh, puis Carrefour Market et le voilà aujourd'hui Intermarché), même si la galerie disparaît, le supermarché de la rue Charles Mahieu reste un lieu emblématique de la commune. Avec ou sans buvette – comme Le Pré-en-Bulles – à l'intérieur du magasin. Avec ou sans barrières au parking. Avec ou sans self scan. Avec ou sans vigiles. En s'élargissant aux produits non-alimentaires. En s'étendant parfois sur tout le bâtiment (pour atteindre jusqu'à 1.800m²) et parfois pas. En étant ponctuellement victime de braquages. En s'alignant sur la concurrence pour ouvrir le dimanche matin et plus tard le vendredi soir. En accueillant le tournage, il y a quatre ans, de scènes de la série 1985, sur les Tueurs de Brabant, coproduite par la RTBF et la VRT. En tentant mille formules différentes. Et en constatant que, bah, malgré tout ça, la clientèle s'effiloche, inexorablement, pour plein de raisons.

Ce qui l'a contraint, ces trois dernières années, à faire valser ses enseignes, au rythme des crises traversées par le secteur : le Match devient ainsi un Louis Delhaize Open Market (qui a racheté la marque) en 2022, après un été de travaux qui déplacent les produits et le personnel sous un chapiteau à même le parking, durant trois mois ; il redevient un Match, pour des raisons de marketing, au printemps 2023 ; un an plus tard, Colruyt, qui a racheté la chaîne à Louis Delhaize, en fait un CoMarché, son blason temporaire ; enfin un Spar, à l'automne 2025. Sur 1 000m², avec une quinzaine de membres du personnel, dont douze de l'équipe précédente – les treize autres ont intégré d'autres structures du groupe dans la région –, qui attendaient toujours début novembre l'arrivée de leur nouveau gérant (puisque « tous les Spar sont franchisés en Belgique », nous précise Colruyt Group). ►



Des années 1980 à 2025 : la valse des enseignes. Crédit : DR et Editions Dauvers

► Autrement dit, l'ascenseur émotionnel. Ce personnel, dont les plus anciens sont des anciennes, en connaît les moindres recoins : quatre enseignes et trois propriétaires différent·e·s en trois ans, l'irruption toute proche de concurrents de plus en plus nombreux et de plus en plus solides, le déclin financier des vaisseaux-mères, les aménagements drastiques durant la pandémie de Covid, le travail sous canicule lors de l'épisode de du chapiteau, la dégradation du pouvoir d'achat d'une bonne partie de la clientèle, les incertitudes sur l'emploi à chaque reprise, les adaptations successives à de nouveaux concepts, de nouveaux systèmes (horaires et informatiques notamment), de nouveaux gérant·e·s et de nouvelles aux patron·ne·s...

« Ça a changé tant de fois qu'on est drillées, désormais »

« On a dû faire avec les changements de tout, confie l'une d'elle, qui ne souhaite pas être identifiée. Les horaires, les chefs, les prix, les produits, les rayons, les tenues... Même la musique : en fonction des enseignes, il y en avait ou non – pareil pour le rayon habillement d'ailleurs... Et je vous dis pas pour les encodages aux caisses : tous différents ! On a eu besoin de formations chaque fois. Avec toujours une épée de Damoclès sur la tête : on va me

garder ou on va me virer ? Je vais avoir les mêmes horaires ou tout va être chamboulé ? J'en ai pas dormi pendant des nuits. » Une autre, plus philosophique mais tout aussi désireuse de l'anonymat, relativise : « On a vécu tellement de bouleversements qu'on est drillées, maintenant. On se fait à tout ! Et puis on est socialement bien protégées. »

Jusqu'ici, oui, puisque, sous leur nouvel étandard, les dames du Spar ont conservé leur situation antérieure : « On dépend toujours de la même commission paritaire – la 302 –, donc on garde le même salaire et le même volume d'heures prestées. » Le plus dur, finalement, avec ce nouveau chapitre, pourrait être physique : « Avant, aux caisses, nous étions assises, ça faisait du bien aux pieds, aux genoux et au dos. Là, qu'on réassortisse les rayons ou qu'on scanne les achats des client·e·s, on est debout. On verra si on s'habitue ou si, vu qu'on n'est pas toutes des jeunettes, ça va pas le faire... »

On verra, oui. Comme on verra ce qui viendra à côté, dans la moitié restée vide de l'ex-GRO, l'ex-Match, l'ex-Louis Delhaize et l'ex-CoMarché : une salle de fitness, un magasin de vélos, un discounter type Action ou Tedi ? No comment jusqu'ici de la part de Colruyt, actuel propriétaire du site. Ce site passé du grand air à l'emballé sous vide. Du religieux au consumérisme. D'une sacrification à l'autre. ■

Jacques et Thierry

Irritation de l'ego : quels sont les signes ?

L'irritation de l'ego peut se manifester de plusieurs manières, affectant non seulement le confort de gouverner, mais aussi la confiance en soi. Identifier les signes et comprendre les causes sous-jacentes est essentiel pour adopter une routine de soin adéquate et ciblée, grâce à Homeoplasmine®.

Voici les signes les plus courants d'une irritation de l'ego à surveiller :

Déni : souvent le premier indicateur d'une irritation de l'ego, il peut apparaître de façon diffuse ou localisée dans le discours. **Sensations de tiraillement** : le discours semble tendu, surtout après le contact avec des critiques, même constructives.

Mauvaise foi : un besoin incessant de garder la face, qui peut aggraver l'irritation.

Délégitimation : réaction qui peut être liée à une allergie à une idée nouvelle, ou à l'idée d'avoir soi-même tort. On préfère ainsi discréditer son interlocuteur plutôt que de se remettre en question.

Victimisation : conséquence de la blessure d'ego non traitée, se poser en victime pour susciter la pitié permet de donner l'impression à tort que l'on a raison. Souvent associée à la délégitimation.

Éruption énervée : un ego fragile peut rapidement dégénérer en colère. Communément appelée le « caca nerveux », son apparition ne doit pas être traitée à la légère.



ANNA ET LES ROIS DE L'ORDRE ÉTABLI

Il y a quelques mois, on conseillait aux membres du collectif d'aller regarder *Anna & le Roi* (1999) car ce film contiendrait des clés de compréhension du monde politique et de la manière adéquate d'interpeller nos élus·es.

Dans ce film, Anna tente d'empêcher la mise à mort d'un couple en interpellant le roi devant tous ses sujets et en faisant un foin pas possible. Erreur monumentale. Le roi, qui ne peut pas se permettre de perdre la face devant ses sujets, et encore moins devant sa gouvernante, n'a d'autre choix que de les exécuter sur le champ. La leçon à en tirer serait la suivante : il vaut toujours mieux aller parler aux politiques pour tenter de les convaincre plutôt que de les interpeller en public, et si interpellation publique il y a, il ne faut surtout pas leur faire perdre la face, auquel cas il est par la suite impossible d'obtenir ce que nous demandons. Cet exemple servait à illustrer le fait que le Collège communal de Braine n'avait pas donné suite à l'interpellation du collectif *la Goutte de Trop* pour Gaza en mai et juin dernier, qui aurait donc mieux fait de venir trouver les membres du Collège au préalable, plutôt que de battre casseroles et tambours lors du Conseil communal.

Cette façon de concevoir la politique et les rapports entre les politiques et la population nous paraissent problématiques à plusieurs titres. Tout d'abord, c'est une idée étrange que de considérer que d'avoir tort, ou se tromper – et le reconnaître – quand on est au pouvoir, c'est passer pour un faible. Alors d'accord, c'est une représentation assez courante dans notre société (y compris dans les films), mais enfin en 2025 il est peut-être temps de se rendre compte que c'est une posture viriliste et toxique et que reconnaître ses erreurs et les assumer demande plus de courage que de se draper dans sa fierté mal placée. Et cela explique peut-être aussi la baisse constante de confiance que nous éprouvons en nos politiques censé·e·s nous représenter...

Deuxième idée problématique : considérer que le fait de se faire entendre dire que l'on s'est trompé ou de se faire critiquer et d'en être vexé donne automatiquement tort à la personne en face, puisque nous sommes blessés. Cette posture de victimisation est très courante chez nos politiques (« *vos critiques sont très blessantes* », « *nous sommes des êtres humains comme les autres* »). C'est normal de se sentir mal quand on s'est fait critiquer, mais c'est aussi normal de se faire critiquer quand on fait une erreur ! Si je gronde mon enfant quand il fait une bêtise et qu'il pleure, je comprends car ça n'est pas gai de se faire gronder, mais cela ne me donne pas tort de l'avoir grondé pour autant ! Eh bien

c'est pareil en politique : quand des citoyen·ne·s interpellent des élus·es pour leur rappeler qu'iels n'ont pas agi de la meilleure manière ou qu'iels auraient pu faire autrement, c'est un peu vexant pour les élus·es, c'est vrai, mais la posture la plus adéquate est quand même de reconnaître son erreur (parce que de toute façon personne n'est parfait), de laisser son ego de côté et de prendre en compte les idées que l'on vous soumet !

Bon, et puis dans le film hein, le premier problème c'est quand même cette satanée PEINE DE MORT !!! C'est bien une idée de bourgeois¹ (ou en tout cas de dominant) d'aller reprocher à la servante d'avoir mis la honte au roi devant sa cour plutôt que de lui reprocher de zigouiller une de ses maîtresses (y'a un peu plus de patriarcat, je laisse ?) parce qu'elle a cherché à retrouver son amour d'enfance ! Pourquoi une idée de bourgeois/dominant vous me demanderez ? Eh bien parce que les personnes au pouvoir tentent toujours de discréditer notre manière de lutter sur la forme plutôt que sur le fond car c'est une manière de discréditer les revendications portées (« *ce sont des hystériques* », « *leurs discours sont violents ou agressifs* », « *la grève prend en otage tout le monde* », etc.) et de canaliser la contestation sociale dans des procédés inoffensifs pour mieux la désamorcer (pensez aux grèves actuelles de l'enseignement comparées à la grève de 1996 contre le plan Onkelinx !).

Nous devrions donc demander gentillement, sans faire de vague, sans vexer, sans trop crier, au bon moment, pour que nos demandes ou nos critiques dérangent le moins possible les personnes qui les reçoivent. À tort ! Ce qui nous permet de construire un rapport de force dans la lutte pour le progrès social, c'est justement de bousculer les détenteur·ice·s du pouvoir. Rien ne s'est jamais (seulement) acquis en demandant poliment. À bon entendeur. ■

Noël Gromsky

1 Pour comprendre pourquoi ce point de vue est extrêmement présent dans le cinéma, allez lire cet excellent article concernant le « bourgeois gaze » : <https://frustrationmagazine.fr/cinema-bourgeois/>



« J'ai vécu il y a peu un des jours les plus difficiles de mon engagement politique, lorsque des habitants ont tenté de m'imposer un vocabulaire, des slogans, des revendications précises sans lesquelles

mes actions seraient réputées sans valeur. Nous tourner le dos avec mépris comme l'ont fait ces citoyens ne me semblait pas compatible avec des revendications de paix. Heureusement grâce à Homeoplasmine®, j'ai pu soigner ces agressions d'ego et continuer mon travail sans avoir à me remettre en question, tout en discréditant mes détracteurs.

Merci, Homeoplasmine® ! »



« Quand la guerre est déclarée, la vérité est la première victime » – Arthur Ponsonby

Peut-être en avez-vous marre de parler de Gaza ? Pourtant, il est plus que jamais nécessaire de faire le bilan de la situation et de comprendre comment notre société en est arrivée à laisser se poursuivre « un génocide en direct » pendant deux longues années, et encore maintenant. Nous sommes tou·te·s concerné·e·s, même dans notre petite ville de Braine-le-Comte, où les élu·e·s n'ont pas réussi à soutenir une mesure aussi simple et symbolique que de mettre le drapeau palestinien au balcon de l'hôtel de ville. Où est passée notre humanité ? Qu'est-ce qui la met en veille ? Qu'en dira-t-on dans le futur ? Notre société est-elle incapable de réagir à un génocide quand il se produit ? Certains génocides suscitent-ils plus d'indignation que d'autres ?

Celles et ceux qui suivent la situation à travers les voix palestiniennes qui s'expriment sur les réseaux sociaux et les déclarations israéliennes dont se font les porte-voix certains journalistes et dirigeants ont vite compris le topo. Celleux-là ont souvent été pris de solitude et de désespoir. Les souffrances des Palestiniens sont inimaginables ; les réactions à celles-ci sur certains médias et réseaux sociaux sont tout simplement inhumaines et scandaleuses. On se souvient de Nadia Geerts, entre autre conseillère au centre d'étude du MR, qui, alors que nous parvenaient des images montrant les enfants dénus de Gaza, disait : « Je dis ça avec toutes les précautions nécessaires, mais si on cherche un restaurant à Gaza sur Google, on en trouve plusieurs qui ont l'air d'être en activité.¹ »

Le même désespoir nous prend de voir cette société israélienne formatée pour être raciste et avoir peur des Arabo-musulmans. Une société qui, en majeure partie, ne désapprouve pas le génocide et est en faveur du nettoyage ethnique des Palestiniens de Gaza². Une société qui justifie sans cesse la violence coloniale. La réalité est celle-là, et en faire état n'est pas être « trop clivée », comme diraient certain·e·s, mais observer ce qui est et avoir une réaction humainement normale ou morale. La réalité n'est cependant pas la même pour tout le monde ; c'est bien là le problème : la réalité dépend du point de vue, et comporte des biais qui sont entretenus - consciemment et inconsciemment - dans une situation d'impérialisme et de colonialisme.

« Un champ lexical basé sur l'émotion est utilisé pour aborder les attaques subies par Israël. Or, dès lors que l'on parle de ses actes commis, les mots semblent se ranger dans le camp du rationnel. Quant à eux, les actes subis et causés par le Hamas/Gaza pâtissent d'un traitement inverse. »

Les médias sont la courroie de transmission essentielle de la propagande de guerre. Celle-ci vient modeler l'opinion, formater, tordre la réalité, motiver, susciter la haine, la peur, etc. – des éléments essentiels pour amener à cautionner, voire à s'impliquer dans une guerre. Selon l'anthropologue et sociologue français Didier Fassin : « Pendant la guerre à Gaza, la plupart des médias occidentaux dits mainstream ont cependant privilégié la

perspective israélienne, ignoré les voix palestiniennes, occulté le contexte historique et manifesté une compassion sélective³.

Différents facteurs sont à l'œuvre : inconscient colonial hérité de nos histoires nationales, blocus informationnel imposé par Israël, communication hyper-financée et développée de l'armée israélienne, situation structurelle de la presse et des médias mainstream, etc. Ceux-ci entraînent, selon Acrimed, un traitement médiatique « *marqué par un double standard structurel, constant, n'ayant de cesse de signifier sur tous les tons possibles et toutes les formes imaginables qu'une vie israélienne est supérieure à une vie palestinienne⁴* ».

L'omniprésence de la propagande israélienne

La situation serait similaire en Belgique, selon un travail réalisé par le CNAPD, qui a analysé six articles parus dans les journaux *Le Soir* et *La Libre* (malgré une couverture globale de la situation par les médias belges décrite comme « correcte ») : « *Il est regrettable de constater les marques d'un "double standard" à l'égard des deux parties [...] Dans notre cas, il s'agit de la différence de traitement de l'information selon que l'on parle d'Israël ou bien du Hamas/Gaza. Cette tendance est particulièrement visible dans le choix du vocabulaire employé. De fait, un champ lexical basé sur l'émotion est utilisé pour aborder les attaques subies par Israël. Or, dès lors que l'on parle de ses actes commis, les mots semblent se ranger dans le camp du rationnel. Quant à eux, les actes subis et causés par le Hamas/Gaza pâtissent d'un traitement inverse.* » D'un côté, il y aurait les « *actes de barbarie* » et le « *massacre* » des Israélien·ne·s, tandis que les Gazaoui·e·s seraient, eux, « *tué·e·s* » par des « *ripostes* » et des « *frappes méthodiques⁵* ».

Guerre Israël-Hamas: des attaques menées par les Houthis du Yémen, un nouveau signe d'une régionalisation rampante du conflit

Guerre à Gaza: quel objectif sécuritaire Israël poursuit-il ? "Une prise de contrôle pourrait mener à la réinstallation de colonies"

Guerre Israël-Hamas : le Liban craint un deuxième front

Guerre Israël-Hamas : le petit pouvoir du droit

Credit capture d'écran : CNAPD

³ association-belgo-palestinienne.be/les-medias-a-lepreuve-de-la-guerre-a-gaza/

⁴ acrimed.org/Liberations-en-Israel-Palestine-le-deux-poids

⁵ cnapd.be/le-traitement-par-les-journaux-ecrits-belges-des-evenements-post-7-octobre-en-israel-palestine-une-enquête-qualitative-sur-la-libre-et-le-soir/

► S'il fallait démontrer avec précision que la propagande israélienne a eu plus de place dans la réalité informationnelle qui nous est parvenue, il faudrait faire une analyse de la presse belge et des médias dominants, mais cette fois de manière beaucoup plus approfondie, et ce, sur ces deux dernières années. Pour celles et ceux qui suivent la situation, c'est bel et bien une impression globale : celle de l'omniprésence de la propagande israélienne, du peu de critiques qui lui sont réservées et de la vision qui s'en dégage à chaque fois. Ce sont des terroristes ou des islamistes d'un côté et une armée d'un État démocratique de l'autre.

Prenons un exemple concret : pendant le cessez-le-feu, après un bombardement de l'armée israélienne à Gaza, un journal belge rapporte le discours de cette armée : « *Il y a peu, l'armée israélienne a mené une frappe de précision dans la région de Nousseirat, dans le centre de la bande de Gaza, visant un terroriste de l'organisation terroriste Jihad islamique qui prévoyait de mener une attaque terroriste imminente contre les troupes de l'armée israélienne.* » La seule voix de Gaza est l'hôpital : « *L'hôpital a reçu quatre blessés après que l'armée d'occupation israélienne a ciblé une voiture civile dans la zone du Club Al-Ahli, dans le camp de Nousseirat, dans le centre de Gaza*⁶. » Pas une seule voix du Hamas pour opposer l'affirmation de l'attaque terroriste ? Ou la voix d'une victime civile de l'attaque israélienne ? La voix d'une institution, ici l'hôpital, qui ne fait que « *constater* » les pertes, est-elle suffisante ? Il y a un déséquilibre informationnel sur la réalité de la situation. C'est l'armée israélienne qui en détermine la nature : la prévention d'une attaque terroriste.

Quelques jours plus tard, sur enbref.org, l'information selon laquelle un centre de détention israélien – celui de Sde Teiman, où des milliers de Palestiniens sont enfermés – est « *un camp de torture* », d'où proviennent des corps « *méconnaissables* » restitués aux Palestiniens, présentant des signes de torture extrême : blessures par balles à bout portant, corps brûlés, écrasés sous les chenilles des chars, etc. Dans ce même camp, une caméra interne filme des soldats israéliens commettant un viol collectif et tabassant un Palestinien. Celui-ci est transféré à l'hôpital avec le rectum déchiré, les côtes cassées, le poumon perforé, etc. Puis, plus tard, quand la vidéo a fuité dans les médias, il sera transféré à Gaza, là où il n'y a plus d'accès aux soins médicaux de base. Cet événement est couvert par le journal *Le Soir*, mais sous l'angle du scandale militaro-judiciaire qu'il a généré en Israël, où la fuite de la vidéo fait plus de remous que la torture en tant que telle⁷. Le vrai sujet, ici, n'est-il pas celui de l'existence d'un centre de torture où sont enfermés 4.000 Palestiniens ?

L'inaction de nos élus

Beaucoup d'auteur·ice·s et de journalistes dénoncent la manière dont les médias mainstream se font le relais de la propagande d'Israël. Mona Chollet déplore ainsi « *un génocide invisible* » dans la presse, évoqué comme une « *guerre* » ou une « *tragédie humanitaire* », mais pas comme un génocide dans ses réalités concrètes, c'est-à-dire la mesure des souffrances des Palestiniens. Elle fait chaque jour une minutieuse revue de presse et relate le traitement journalistique de la question en France. C'est à travers les vidéos des journalistes palestinien·ne·s diffusées sur les réseaux sociaux qu'elle appréhende cette réalité génocidaire et constate qu'on peut voir « *qu'il est possible d'exterminer chaque jour, pendant des mois, des dizaines de femmes, d'hommes et d'enfants prisonniers d'un territoire minuscule, de les déchiqueter, de les mutiler, de les ensevelir, vivants ou morts, sous les décombres de leurs habitations, de les faire* »

*mitrailler par des drones ou des snipers, de les priver délibérément d'eau potable, de nourriture, de produits d'hygiène élémentaires, de soins médicaux – plus de chimiothérapie, plus de dialyse, plus d'anesthésiant pour les amputations ou les césariennes –, de leur imposer des déplacements incessants, absurdes et épuisants, de les torturer, de les violer, de dévaster de manière irréversible leur patrimoine historique et tous leurs lieux de vie, sans que les gouvernements occidentaux remettent en question leur soutien*⁸ ».

« *Après deux années à couvrir la guerre pour plus d'une dizaine de rédactions européennes, l'auteur s'est heurté à une évidence : nos récits se brisent sur la vie arabe.* »

Cette place de la propagande israélienne pourrait-elle expliquer en partie pourquoi nos élus n'ont rien fait pour stopper ce génocide ? Pourquoi n'ont-ils pas stoppé le commerce d'armes entre les entreprises présentes en Belgique et Israël, par exemple ? Serait-ce qu'ils sont « *prise·s* » inconsciemment dans cette propagande de guerre ? Ou, au contraire, ont-ils bien conscience de celle-ci et profitent-ils, en quelque sorte, du fait que leur électorat soit plongé dans une déshumanisation raciste inconsciente pour éviter de se « *mouiller* » en prenant des mesures à l'encontre d'Israël ? Ou encore, pour certain·es, la dimension économique l'emporterait-elle toujours sur les autres, la vie d'un·e Arabe ne valant de toute façon pas assez aux yeux de la société occidentale ? À ce propos, nous vous invitons à lire l'excellent témoignage du journaliste Arthur Sarradin et son constat : « *Après deux années à couvrir la guerre pour plus d'une dizaine de rédactions européennes, l'auteur s'est heurté à une évidence : nos récits se brisent sur la vie arabe*⁹. »

Au niveau communal, en Wallonie, à Bruxelles comme en Flandre, beaucoup de groupes de citoyen·ne·s se sont organisés pour dénoncer le génocide et demander des sanctions à l'égard d'Israël. Citoyen·ne·s et élus qui osaient s'opposer à la complicité de notre pays se sont très vite confronté·e·s à la propagande : « *Israël a le droit de se défendre* », « *face à la barbarie des islamistes* », « *une guerre déclenchée par le Hamas le 7 octobre* », « *dans toute guerre, il y a des pertes civiles* »...

L'effet de cette propagande s'est reflété dans la plupart des motions adoptées par les communes, où le terme « *génocide* » est supprimé, où l'on rappelle systématiquement et *de facto* que l'on « *condamne les actes terroristes du 7 octobre* » sans contextualiser l'avant-7 octobre, où l'on préfère promouvoir « *la paix dans le monde* » sans condamner clairement les crimes génocidaires d'Israël, son entreprise coloniale et sans annoncer clairement le soutien à des sanctions face à Israël.

Face à la propagande d'Israël, de quels outils disposons-nous pour aiguiser notre esprit critique ? Pour mettre à distance sa rhétorique manipulatrice ? Pour comprendre comment elle amène à faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre ? Pour éviter de censurer certaines informations et, au contraire, d'en relayer d'autres ? Pour interroger les zones d'ombre ? Pour ne pas prendre comme des faits indiscutables des notions toutes relatives ? Pour décrypter la propagande ? ■

Denise

6 <https://lesoir.be/707163/article/2025-10-25/larmee-israelienne-dit-avoir-mene-une-frappe-gaza>

7 <https://lesoir.be/708796/article/2025-11-03/israel-le-viol-dun-detenu-palestinien-declenche-un-scandale-militaro-judiciaire>

8 <https://blogs.mediapart.fr/patrick-cahez/blog/291224/mona-chollet-le-racisme-de-la-societe-israelienne-est-un-non-evenement>

9 <https://lorientlejour.com/article/1482137/un-arabe-est-mort-par-arthur-sarradin.html>

LES X PRINCIPES DE LA PROPAGANDE DE GUERRE

inspirés du travail de l'historienne Anne Morelli

I. NOUS NE VOULONS PAS LA GUERRE

Nous sommes des gens pacifiques : ce ne sont pas nous qui voulons la guerre, ce sont les autres. Nous sommes « en état de défense ». Pour entretenir ce narratif, il faut soit créer un incident où l'autre apparaît comme le méchant, soit attendre qu'il fasse une erreur, soit encore changer la date du début de la guerre. Est-ce que tout a commencé le 7 octobre ? Alors Israël serait en état de légitime défense ? Ou bien en 1948, lorsque les Palestiniens ont subi une série d'attaques ? Dans ce cas, ce sont eux qui sont en légitime défense.

II. LE CAMP ADVERSE EST LE SEUL RESPONSABLE DE LA GUERRE

La faute est toujours de leur côté. On parle de l'impérialisme des autres, jamais du sien. Selon la propagande israélienne, les Palestiniens n'ont jamais accepté l'État d'Israël et ont tout fait pour le détruire. Ce ne serait donc pas de l'impérialisme, puisqu'il n'y avait pas d'État palestinien : « I n'y avait rien ». Israël serait à la fois sur la « terre promise » et la « terre d'origine » où vivaient les ancêtres juifs il y a 3.000 ans.

III. L'ENNEMI A LE VISAGE DU DIABLE

Il faut convaincre l'opinion que ses ennemis sont des sous-hommes et que leur chef est dangereux : un fou, un sadique, un malade. Sans cela, l'opinion publique ne se mobilise pas. Aujourd'hui, cette figure est celle du « terroriste islamiste » ou du « djihadiste ». On ne dit pas qu'on bombarde les Palestiniens, on dit qu'on s'attaque au Hamas – ce qui revient à assimiler toute une population à un groupe « terroriste ». À force de le répéter, on finit par voir tout un peuple à travers ce prisme.

IV. C'EST UNE CAUSE NOBLE QUE NOUS DÉFENDONS, ET NON DES INTÉRêTS PARTICULIERS

Les vraies raisons des guerres sont presque toujours économiques ou territoriales : les gisements de gaz au large de Gaza, les terres en Cisjordanie... Mais les motifs sont présentés comme moraux : le droit d'exister, la démocratie, la liberté. À force de le dire, on finit par croire qu'il s'agit d'une « guerre de civilisation » pour défendre les « valeurs occidentales » contre les « terroristes islamistes ».

V. L'ENNEMI PROVOQUE SCIEMMENT DES ATROCITÉS, NOUS NE PROVOQUONS QUE DES BAVURES INVOLONTAIRES

Cette image double mobilise fortement l'opinion : d'un côté, « l'armée la plus morale du monde » ; de l'autre, des « barbares ». On se souvient des histoires de « bébés dans les fours » ou « décapités », de « viols systématiques », souvent démenties par la suite. On accuse toujours l'autre de s'en prendre aux femmes et aux enfants, tandis que ses propres soldats sont présentés comme des humanitaires. Quand Israël bombarde un hôpital, tuant soignants et blessés, on parle d'une « bavure technique ». Peu évoquée, la procédure officieuse dite « Hannibal¹ » amène même l'armée israélienne à tuer ses propres captifs pour éviter les prises d'otages – comme ce fut le cas le 7 octobre. Le Hamas lui, tue volontairement sa propre population, et on voit amplement dans les médias des photos où ses combattants exécuteraient des civils². Le contraste est frappant.

VI. L'ENNEMI UTILISE DES ARMES NON AUTORISÉES

Nous, nous faisons la guerre selon les lois de la guerre ; eux utilisent des moyens illégitimes. Les armes des « terroristes » sont toujours celles des pauvres : il serait moins violent d'appuyer sur un bouton que de se faire exploser avec une ceinture. Les résistants de 1940-45 étaient eux aussi appelés des « terroristes ». Le terme n'a aucune objectivité. Certains journalistes³ préfèrent parler d'« attaques » ou de « violences ». On qualifie un camp d'« extrémiste » parce qu'il utilise des explosifs, mais on dit peu de choses sur l'armée israélienne qui teste des bombes lourdes⁴ sur les civils de Gaza, causant une destruction maximale.

VII. NOUS SUBISSENS PEU DE PERTES, L'ENNEMI BEAUCOUP

Il faut donner l'impression que la guerre tourne à notre avantage : minimiser nos pertes, amplifier celles de l'adversaire. En Israël, les victimes sont très médiatisées pour justifier les représailles (par exemple, les corps d'otages non rendus). En revanche, les pertes palestiniennes

sont sous-estimées : un rapport⁵ évoque un bilan jusqu'à dix fois supérieur aux chiffres officiels.

VIII. LES ARTISTES ET INTELLECTUELS SOUTIENNENT NOTRE CAUSE

Des artistes du monde entier boycottent Israël : refus de concerts, de diffusions, de compétitions. La propagande israélienne, elle, met en avant ceux qui refusent le boycott, au nom de la liberté ou contre l'antisémitisme. En Belgique, on se souvient de la déprogrammation du concert de l'Orchestre philharmonique de Munich dirigé par le chef d'orchestre israélien Lahav Shani, jugé trop ambiguë face au régime israélien. Bart De Wever s'est alors empressé d'aller soutenir l'orchestre en Allemagne, au nom du « refus de l'antisémitisme⁶ » donnant ainsi un écho puissant à la propagande – en appliquant parfaitement le principe n°X.

IX. NOTRE CAUSE A UN CARACTÈRE SACRÉ

« God save America », « Allahu akbar » : dans toutes les guerres, les religions encouragent les combattants. « Terre promise », « peuple choisi »... Certains rabbins ultraorthodoxes affirment qu'il est du devoir des Juifs de chasser les Palestiniens parce que Dieu leur a promis cette terre. Netanyahu lui-même cite la Bible publiquement. Et si ce n'est pas Dieu, pour les laïques, ce sont des valeurs « sacrées » : la liberté, la démocratie, la civilisation.

X. QUI DOUTE DE NOTRE PROPAGANDE AIDE L'ENNEMI ET EST UN TRAITRE

Le mépris et l'accusation servent à réduire au silence : « complotiste », « ami du Hamas », « islamo-gauchiste », voire « antisémite ». Lors de la présentation du dernier rapport de Francesca Albanese à l'ONU, qui mettait en avant la complicité d'une soixantaine de pays dans le génocide palestinien, l'ambassadeur israélien⁷ l'a qualifiée de « sorcière ». Une insulte qui rappelle celles adressées aux femmes qui menaçaient l'ordre établi et qui ont justifié la plus longue série de féminicides de notre histoire.

Josiane

1 <https://tinyurl.com/234wx37z>

2 <https://tinyurl.com/4hye9p7t>

3 <https://tinyurl.com/yuf5utc9>

4 <https://tinyurl.com/3muanzpa>

5 <https://tinyurl.com/ytmxun4p>

6 <https://tinyurl.com/mt4mdftb>

7 <https://tinyurl.com/yytxzv8a>



Une motion pour la Palestine qui reste lettre morte ?

Le 1er septembre dernier, le Conseil communal de Braine-le-Comte adoptait une motion exprimant sa solidarité avec le peuple palestinien et s'engageant à rompre les liens avec les entreprises impliquées dans le génocide en Palestine. Trois mois plus tard, force est de constater que cette motion, issue de la mobilisation citoyenne, n'a donné lieu à aucune action concrète. Pire encore : il a fallu attendre le 29 octobre, près de deux mois (!), pour qu'elle se retrouve sur le site internet de la commune.

L'adoption d'une motion sur le sujet, bien que totalement insuffisante¹, est le résultat de la pression exercée par les citoyennes et citoyens de notre ville. Par deux fois, à l'appel de *La Goutte (de trop)*, nous avons fait entendre notre voix demandant que Braine se déclare Commune contre le génocide. Après un rassemblement de près de 200 personnes en mai, une nouvelle mobilisation a rassemblé le 30 juin plus de 100 personnes qui ont marché en solidarité avec le peuple palestinien. Une manifestation de cette ampleur est un fait historique à Braine ! Pour nous, cette motion est donc une conséquence de cette pression populaire sur la commune, pas une preuve de bonne volonté ou de prise de conscience des membres du Collège communal. Voyons cela plus en détail.

La motion, adoptée majorité contre opposition, refusait de qualifier de génocide ce qu'Israël inflige à la population palestinienne, et ce malgré ce qu'ont défini comme tel de nombreuses institutions et ONG, dont l'ONU ou Amnesty International. Comment donc peut-on encore hésiter à nommer les choses quand des responsables politiques israéliens annoncent ouvertement leur volonté d'anéantissement ou l'expulsion de la population palestinienne, quand une famine est orchestrée avec l'exécution quotidienne de personnes privées de nourriture, d'eau potable et de médicaments, quand les images de corps décharnés nous rappellent les pires heures de notre histoire ?

Notre interpellation citoyenne² pour aboutir à une motion, proposée en juin et rejetée sommairement par le Conseil communal, était, elle, bien plus cohérente, reconnaissant la réalité du génocide et proposant des gestes forts comme hisser le drapeau palestinien sur la façade de la maison communale et prendre des mesures immédiates de boycott des produits et services d'entreprises liées à Israël.

1 Pour une analyse détaillée de cette motion, consultez l'article publié par *La Goutte (de Trop)* : <https://lagouttedetrop4.wordpress.com/2025/09/05/une-motion-pour-la-palestine-enfin-adoptee-a-braine-le-comte/>

2 Notre interpellation se trouve sur le site de *La Goutte*, page 3 du document suivant : <https://www.braine-le-comte.be/administration/vie-politique/fichiers-pdf-vie-politique/pv-et-odj-2025/pre-pv-30-juin-2025-site-internet-002.pdf>

Publication fantôme : où sont les conséquences concrètes de cette motion ?

Il a donc fallu attendre le 29 octobre pour voir apparaître la motion sur le site de la commune, qui est, de l'aveu même du Maxime Daye « difficile à trouver ». Cette mise en ligne a été faite quelques jours après notre demande d'interpellation communale sur le sujet... Coïncidence ? Il s'agit en tout d'une avancée à reculons de la majorité communale qui prive les habitantes et habitants de tout accès à cette partie de la vie politique communale³. Circulez, il n'y a rien à voir ! Et, effectivement, on ne peut que constater qu'il n'y a rien à voir, car il n'y a aucune action concrète concernant le boycott des entreprises qui collaborent de près ou de loin avec l'Etat génocidaire d'Israël. Et pourtant, la liste est longue et il y aurait beaucoup à faire : de l'achat de logiciels informatiques Microsoft au matériel Siemens, Dell, Intel, HP, en passant par les produits financiers de BNP Paribas ou Axa. La liste des audits devrait logiquement amener à des changements de fournisseurs.

Nous avons posé la question au Conseil communal du 17 novembre et il nous a été répondu qu'une clause excluant les entreprises « liées à une violation des droits humains » a été introduite dans les futurs marchés publics. Pour les contrats en cours, le Collège communal nous répond que cela n'a pas été fait vu la « masse colossale que cela représente ». Mais il nous garantit que les équipes de la cellule marchés publics seront « vigilantes ». Ainsi, aucune révision systématique des contrats actuels n'a été annoncée. Nous demandons, outre cette révision systématique, des moyens de suivre les dossiers d'attribution de ceux-ci et, particulièrement, celui des nouvelles caméras de surveillance.

Nous maintiendrons la pression pour concrétiser enfin le boycott d'Israël dans notre commune et nous resterons mobilisés pour soutenir le peuple palestinien et sa lutte pour son droit légitime à l'autodétermination. ■

Mathieu

3 Malheureusement, cela semble être le délai moyen pour la publication des motions sur le site de la commune. Notons que ce délai, qui est variable selon les sujets, témoigne de la faible priorité accordée par la commune pour informer ses citoyennes et citoyens sur la vie politique.



Pourquoi **S'OPPOSER** n'est pas forcément **NIMBYSTE**

Des projets immobiliers ou industriels se multiplient à Braine-le-Comte et aux alentours. Et suscitent leur lot d'oppositions. Les riverains directement concernés n'en veulent pas, ou pas comme ça. Les constructeurs, les industriels, les pouvoirs publics, affirment défendre un intérêt général. Qui a raison ? Petit tour du Nimby

Le NIMBY, c'est cet acronyme signifiant en français « pas dans mon jardin ». Très péjoratif, il décrit ces habitant-e-s soupçonné-e-s d'égoïsme, qui s'opposent à un projet dans « leur » quartier mais pas ailleurs. « Il est indispensable d'avoir un parc éolien pour remplacer les énergies fossiles, mais je n'en veux pas derrière chez moi », penseraient-ils. Cela soulève immédiatement trois questions.

Premièrement : est-ce qu'un projet est indispensable, est-il réellement d'intérêt public ? Est-ce que l'intention est d'amener un bénéfice à la collectivité, au moins indirectement, ou est-ce purement privé ? Les associations de plus en plus fréquentes entre intérêts publics et intérêts privés rendent l'analyse plus complexe.

Deuxièmement : est-ce que mon arrière-cour est vraiment le meilleur endroit ? L'implantation d'une nouvelle décharge est exemplaire² : il y a des alternatives à l'enfouissement des déchets et le choix d'un site (derrière chez moi) relèvera parfois de considérations purement économiques comme la proximité, la topographie des lieux, etc. alors qu'il existe des zones situées plus à l'écart.

Et enfin : est-ce faire preuve d'égoïsme que de s'opposer à un bazar puant, bruyant, dangereux pour la santé, générant un incessant ballet de camions, éclairant la campagne à 3 km à la ronde, menaçant la flore, menaçant la faune, nuisant à la qualité de l'air, polluant l'eau (biffer la mention inutile) pour créer du logement, profiter d'un gisement exceptionnel, développer le tourisme, créer des emplois, générant des rentrées financières pour la commune, nécessaire au bien commun, amenant la Belgique dans la modernité (biffer la mention inutile) ?

Un projet indispensable ?

À Hennuyères, le promoteur immobilier Matexi³ veut développer un lotissement d'ampleur. La construction d'un peu moins de 150 maisons est envisagée. L'emplacement est idéal pour les navetteur-euse-s, à deux pas de la gare. Par ailleurs, le bâti en en Wallonie est vieux (donc peu sain et énergivore) : en 2021, 37 % des habitations wallonnes étaient ainsi antérieures à 1919⁴. Un projet idéal donc.

Mais en y regardant de plus près, on s'aperçoit qu'il n'est pas du tout adapté aux besoins en logements en Wallonie : il n'y a que des maisons unifamiliales alors qu'il y a plus de 30 % de ménages isolés à Braine⁵ La commune n'a encore rien dit sur la nécessaire affectation d'une part de ces maisons en logements sociaux alors qu'elle a un des taux de logements publics les plus faibles de la province, inférieur à la moyenne du Hainaut, inférieur à celle du

Brabant Wallon⁶. Dans le même esprit, le groupe cimentier Heidelberg Materials détient la carrière de Rebecq de laquelle on extrait du porphyre. Celui-ci peut servir à faire du béton, du ballast de chemin de fer, une partie des routes. Pour continuer à être exploitée, la carrière doit être étendue. Admettons que la zone soit idéale, la carrière existe déjà. Mais quelles seront les conséquences pour les habitant-e-s ? Bruit, poussière (de silice)⁷ et accès moins direct au village⁸. Et s'il y aura un bénéfice pour la collectivité avec une assurance d'avoir encore du porphyre à disposition, il y aura surtout un bénéfice, privé pour le cimentier. Alors même qu'Heidelberg Materials dispose déjà d'un confortable matelas : 500 millions de bénéfices en 2011, 2 milliards en 2023, seule la pandémie de Covid l'aura vu connaître des pertes⁹. Enfin, faut-il à tout prix utiliser autant de béton qu'aujourd'hui ? Faut-il un réseau routier aussi dense ? Mettre du porphyre « neuf » à disposition ne va-t-il pas décourager le réemploi de l'ancien ? À l'inverse des centrales à gaz ou des réacteurs nucléaires, les projets éoliens sont très nombreux. La production d'électricité éolienne sur terre est en effet très décentralisée¹⁰. Ces initiatives suscitent aussi leur lot d'oppositions, y compris de militants écologistes.

Mon jardin est-il l'endroit rêvé pour des ventilateurs de 150m de haut?

Ainsi à Ittre, le Collège communal (MR/PS) s'oppose à un projet de 5 éoliennes¹¹. Il n'est pas seul puisque des habitant-e-s se sont regroupé-e-s dans un collectif, « 4 communes face à 5 éoliennes¹² ». Dans ce cas, les arguments touchent souvent aux aspects paysagers et les détracteurs de l'éolien proposent régulièrement le nucléaire comme alternative¹³ . Même si la problématique du stockage des déchets sur des milliers de générations est toujours ignorée (Nul riverain ne se propose d'accueillir ne fût-ce que 100 grammes de plutonium près de chez soi). Et « curieusement » il s'avère qu'il existe un lobby anti-éolien amorcé par de riches nobliaux : Vent de Raison. Leurs considérations visent surtout à préserver l'esthétique de la skyline depuis les fenêtres de leur château. Et Vent de Raison de tenter de convaincre les riverains concernés sur une base de démarchage pour le moins ambiguë : « *On démarre sur la perte de valeur de leur maison si on installe une éolienne. Et quand les gens se sentent concernés, on passe à des* ►

6 7,37 % pour la province de Hainaut, 3,95 % pour le Brabant-Wallon, <https://tinyurl.com/4u57c5ep>

7 <https://fr.wikipedia.org/wiki/Silicose>

8 <https://tinyurl.com/7bkpz7e3>

9 https://en.wikipedia.org/wiki/Heidelberg_Materials#Business_trends

10 Ce qui est en fait un avantage majeur puisqu'une panne dans un parc éolien ne va pas affecter tout le réseau

11 Le site de l'initiateur du projet : gvdh.co/about-9

12 <https://www.facebook.com/groups/245907560627705/>. Notons que l'administrateur le plus visible de cette asbl était candidat MR aux élections communales

13 voir ici la bibliographie sélective proposée par 4 communes face à 5 éoliennes <https://tinyurl.com/5eb7xv4c>





► arguments plus scientifiques », détaille l'ancien porte-parole dans cet article du magazine *Imagine*¹⁴. Mais l'implantation d'éoliennes en Wallonie souffre encore et toujours des mêmes maux. Les riverain·nes et la population en général sont peu impliquée·es et la consultation, voire la concertation, fait peur aux autorités¹⁵. A Ittre, c'est la famille Jolly¹⁶, grande propriétaire terrière de la commune, qui a accepté le projet d'implantation d'éoliennes sur ses terres. Élément piquant : lorsque le paternel, Ferdinand, était bourgmestre CDH, il s'opposait aux mêmes éoliennes¹⁷. À l'inverse, les initiatives coopératives qui voient les habitant·es devenir copropriétaires d'une éolienne ou bénéficier d'une électricité moins chère sont minoritaires face aux géants du secteur. Il est également possible pour une commune de taxer les éoliennes en fonction de leur puissance. C'est le cas à Braine-le-Comte mais l'objectif de cette taxe consiste surtout à renflouer les caisses et non pas par exemple à concevoir un dispositif communal d'élargissement du tarif social énergie¹⁸.

Quelques éléments d'égoïsme... et de construction collective

Au-delà des intérêts très divergents autour des éoliennes, il est parfois des projets qui suscitent une opposition locale déraisonnable et irraisonnée. Que penser de ce refus très farouche de l'ouverture d'un centre pour demandeur·euse·s d'asile à Walcourt en 2015 ? Peut-être vous rappellez-vous la crainte de cette habitante de désormais faire son jogging seule à l'annonce de l'arrivée de 100 demandeur·euse·s d'asile dans la ville¹⁹. Pourtant, un an plus tard, des liens avaient été créés avec les travailleur·euse·s du centre et avec les réfugié·e·s²⁰.

Que dire aussi du « combat » de Linkebeek bloquant le RER au nom... des objectifs de neutralité carbone²¹ ? Alors même que chaque ménage de la commune détient en moyenne plus d'une

14 <https://kiosque.imagine-magazine.com/archives/vent-de-contestation-sur-leolien/>

15 Cette interview du bourgmestre de Bullange est exemplative : les autorités communales prennent plein d'initiatives qu'elles jugent positives mais évitent que les citoyens soient consultés d'emblée : <https://tinyurl.com/56wr237a>

16 <https://tinyurl.com/yu8v3jdx>

17 tvcom.be/info/ittere-la-commune-dit-non-aux-eoliennes/11918

18 <https://tinyurl.com/559xewmn>

19 <https://tinyurl.com/munzy3m7>

20 <https://tinyurl.com/yncwwkj4>

21 <https://tinyurl.com/35jaz24u>

voiture²² tout en étant à deux pas de Bruxelles. Et que l'accord trouvé avec Infrabel a consisté à... supprimer la gare du village²³.

Que se passerait-il si la Région wallonne demandait à la commune de Braine de construire une aire d'accueil pour les gens du voyage plutôt que de prévoir un parking touristique pour motorhomes au pied du plan incliné de Ronquières ?

En dépit de ces réactions, le nimby génère aussi des connections inattendues. Ainsi, note Léa Sébastien « des élus de tous bords politiques, exploitants agricoles, écologistes et citadins, des acteurs aux visions antagonistes tra-

vailorent côte à côte (...). Sans la décharge [le projet analysé par l'article est l'installation d'une décharge en périphérie parisienne], ils auraient eu peu de chance de se croiser. (...) Cela a pour effet la production de lien social, des individus ayant dû accepter de se parler et d'élaborer conjointement un argumentaire commun, au point qu'une association puisse les représenter en tant qu'interlocuteur auprès des pouvoirs publics. »

« Est-ce faire preuve d'égoïsme que de s'opposer à un bazar puant, bruyant, polluant ? »

Et n'est-ce pas ce qui se passe avec Revolht²⁴ ? Revolht, pour « REunir les Villages Opposés à la Ligne Haute Tension », est désormais une asbl regroupant des comités locaux de 14 communes du Hainaut, dont Braine-le-Comte. Tous sont touchés à divers degrés par un projet de ligne à haute tension visant à acheminer l'électricité produite par des éoliennes en mer du Nord vers l'industrie hennuyère mais aussi vers l'étranger. Il est question d'un corridor de 200m de large passant à travers tout. Très vite, les opposant·es ont proposé d'enfouir au moins partiellement la ligne. Des autorités communales, des agriculteur·ice·s, des particulier·e·s se sont réuni·e·s, ont fourni des alternatives et ont sans doute appris à se connaître.

Et c'est peut-être l'élément le plus positif du nimby : retisser des liens. Des habitant·e·s avec leur territoire, des habitant·e·s entre elles-eux.

En conclusion, si le nimby est un excellent moyen de coaliser des riverain·e·s, de créer un réseau de connaissances et de lutte, il est impossible d'établir un classement des bons et des mauvais projets, des bon·ne·s et mauvais·e·s habitant·e·s. On jugera au cas par cas, sachant que la santé est plus importante que l'esthétique, que le bien public est incomparablement plus positif que l'intérêt privé. Et dans toutes les situations, ne nous fions jamais aux belles déclarations des promoteur·euse·s ou des autorités. Prenons connaissance des enquêtes publiques, demandons des explications et de la clarté, utilisons les fiches pratiques du réseau « Occupons le terrain ». C'est ça aussi vivre dans sa commune. ■

Arizona Caca

22 <https://tinyurl.com/5yvc487u>

23 <https://tinyurl.com/mrxddbd6>

24 revolht.be/les-14-colht

114 NOUVELLES MAISONS ??

1.000 FOIS **NON !**

Une demande de permis d'urbanisme à Hennuyères a été introduite au printemps dernier par la SA Matexi auprès de la commune. Elle concerne, aux termes de trois phases de travaux, la construction de pas moins de 114 maisons sur un terrain, actuellement agricole (culture et élevage), de moins de 6 hectares et qui a déjà fait l'objet de plusieurs projets avortés. Celui-ci aussi est combattu par le comité de riverain·e·s Échec & Mat-Exi.

La demande de permis a été soumise, comme c'est prévu par la loi (Code du Développement Territorial), à une enquête publique (du 11 juin au 11 juillet). Les citoyen·ne·s ont dès lors pu exprimer par écrit leurs remarques sur les éventuels impacts dudit projet sur le voisinage et l'environnement. Pour cela, en accord avec la loi, le promoteur a donné accès à l'étude d'incidence ainsi qu'aux documents relatifs à une partie du projet : ouverture de voiries et phase 1 concernant 44 habitations. Les phases suivantes restent occultes et ne feront pas l'objet d'une nouvelle enquête publique si le premier permis est accordé.

Force est de constater que l'inquiétude est bien présente dans le village.

Des craintes justifiées

Le site, bien que défini par la commune comme zone d'habitat (rouge) au plan de secteur, mériterait d'être préservé : une pâture arborée, traversée d'un ruisseau, enclavée au milieu de lotissements plus anciens.

L'ampleur du projet est en soi déjà très préoccupante. Il s'agit d'implanter pas moins qu'un morceau de ville (17 logements à l'hectare) au cœur d'Hennuyères, village rural qui compte actuellement environ 3 400 habitant·e·s. L'évolution démographique projetée représente un accroissement de plus de 10 % du nombre d'habitant·e·s du village. Ce phénomène de rurbanisation intense est un non-sens pour le village.

Les nouvelles et nouveaux résidant·e·s auront des besoins citoyens légitimes auxquels Hennuyères ne peut répondre. En effet, divers services publics essentiels sont déjà sous pression : transports en commun, accueil de la petite enfance, accès à la scolarité, accès aux soins de santé, qualité de l'eau, accès à internet, réseau électrique (décrochage des panneaux photovoltaïques), gestion des eaux de ruissellement et usées (station d'épuration) sont actuellement insuffisants et souffrent de manquements.

L'artificialisation des sols est également source de préoccupations en ce qui concerne, d'une part, l'impact sur la biodiversité et, d'autre part, l'incidence sur les risques d'inondations pour une zone particulièrement sensible, tout cela dans un contexte climatique incertain.

Le terrain concerné est d'ailleurs, déjà à ce jour, reconnu comme ayant une capacité de rétention d'eau réduite. L'aléa d'inondation aux abords des cours d'eau qui le traversent est identifié comme faible à modéré. Des inondations dans les habitations des rues avoisinantes ont d'ailleurs été à déplorer ces dernières années, dont deux marquantes, en 2018 et 2021.

Ces inondations résultent des débordements des cours d'eau mais également de l'incapacité des éboulements à absorber les trombes d'eau par fortes pluies. Bien qu'une zone d'immersion temporaire soit prévue, celle-ci ne garantit pas d'efficacité sans faille, surtout au vu de l'artificialisation engendrée. Le projet accentue donc les risques existants et ne propose aucune solution durable crédible à ceux-ci.

« Ce projet démesuré ne propose aucune stratégie cohérente ni durable pour répondre aux besoins environnementaux actuels et alourdit les problématiques existantes. Il semble uniquement viser la rentabilité immobilière. »

L'incidence du projet sur le trafic routier sera aussi néfaste pour le village. La circulation sur la rue du Grand Péril est déjà intense aux heures de pointe. Aussi, la vitesse de certains automobilistes est problématique depuis longtemps. Des accidents récurrents, parfois mortels, ont eu lieu sur cette chaussée ces dernières années. De l'autre côté du projet, les rues concernées par l'accès à ce dernier sont étroites et déjà surchargées. Autant dire que l'augmentation démesurée du nombre de véhicules aura un impact considérable sur la fluidité du trafic et la sécurité routière.

De surcroît, à l'heure actuelle, rien n'est pensé pour favoriser la mobilité douce à Hennuyères. La sécurité des usagère·s faibles est plus que compromise et ne sera pas davantage favorable avec l'arrivée d'un tel projet. Ne parlons même pas de l'impact de la circulation importante d'engins de chantier durant plusieurs années sur ces problématiques.

Enfin, nous déplorons d'énormes impacts pour les riverain·e·s direct·e·s du projet. Celui-ci ne semble viser que des objectifs de rendement et ne prend absolument pas en compte l'existing attenant. Au-delà des nuisances engendrées par les travaux (bruit, pollution, dévalorisation des biens...) qui dureront plusieurs années, des nuisances à long terme, inexistantes actuellement, sont à craindre : pollution lumineuse nocturne, bruits de voisinage plus intenses, vues obstruées, perte de luminosité et d'ensoleillement...

Bref, ce projet démesuré pose clairement question. Il ne propose aucune stratégie cohérente ni durable pour répondre aux besoins environnementaux actuels et alourdit les problématiques existantes. Il semble uniquement viser la rentabilité immobilière. ■

ÉCHEC & MAT-EXI



Vue aérienne du site sur lequel Matexi souhaite construire son projet

ÉCHEC & MAT-Exi : qui sommes-nous?

C'est dans ce contexte qu'une poignée de citoyen·ne·s s'est regroupée afin de mener ensemble un combat contre l'impensable. Dans un premier temps, nous avons œuvré à répandre l'information afin que chacun puisse faire valoir ses réclamations par écrit auprès des autorités. Par la même occasion, nous avons fait circuler une pétition qui a reçu près de 700 signatures. Cette pétition a été remise aux autorités communales.

Nous avons également proposé notre aide pour la rédaction des courriers de réclamation afin qu'ils soient les plus concrets et fournis possible.

Nous tentons, comme nous le pouvons, de récolter des fonds afin d'être conseillés dans nos démarches par un avocat.

Nous avons interpellé le Conseil communal en date du 1er septembre 2025 : cela nous a permis d'exprimer, une fois de plus, nos craintes pour notre village.

Nous tentons de nous informer au mieux pour porter notre position ferme mais argumentée et documentée contre ce projet. Ce n'est pas rien : il s'agit de s'approprier plus de 500 pages de dossier, des études très techniques, une procédure et des réglementations que nous découvrons au fur et à mesure... tout en veillant à ce que le plus grand nombre de riverain·e·s reste mobilisé·e·s. Le réseau *Occupons le Terrain*, notamment, nous a aidés à y voir plus clair.

Après les réclamations, les pétitions et l'interpellation au Conseil communal, une autre étape importante vient d'avoir lieu : le 6 novembre, une réunion de concertation (imposée par la réglementation) nous a permis de faire valoir nos désaccords aux représentants du promoteur (et ses experts), en présence de l'échevin et du service de l'Urbanisme. Nous y étions bien préparés, avons pu semer le doute et montrer notre détermination.

L'enjeu pour Matexi comme pour la commune semblait surtout de nous faire avaler la pilule. On n'en est qu'au début de ce processus qui va concerter de près ou de loin tout le village pour encore quelques années. Et qui met en jeu la préservation d'un poumon vert au centre de l'entité. Un site qui ne devrait plus – en tout logique et à l'ère du Stop Béton – faire l'objet de tels projets. Le collectif de riverain·e·s continue à se mobiliser pour mener cette bataille.

N'hésitez pas à nous soutenir et nous encourager !

riverains.vs.matexi@gmail.com



[ECHEC & MAT-Exi](#)

POSI^{ITIVE} ATTITUDE



VousRevoir.org, le like qui se vit dans le monde réel



VousRevoir.org, c'est le réseau apparu en mai dernier et né d'un souhait simple : offrir une alternative indépendante et efficace aux réseaux sociaux commerciaux pour permettre aux artistes et aux lieux culturels de communiquer avec leurs audiences. Sans publicités, sans algorithmes, sans compétitions d'influence. Acteurs et actrices culturels peuvent y créer un profil public accessible à tous et toutes et y publier des événements culturels et des documents pour présenter leur projet.

Ces événements sont ensuite facilement partageables vers le Fediverse, immense réseau social alternatif, libre et décentralisé. Le projet a émergé des Rencontres dégagistes de Braine-le-Comte, organisées aux Verreries, la prochaine ayant lieu le **13 mars 2026 à La Fille De Son Père, à Rebécq**.

Ces rencontres s'articulent autour de quatre axes :
Entraide · Réflexion · Action · Émancipation.

Objectif : aider le secteur culturel et associatif à se réapproprier sa vie numérique. VousRevoir.org regroupe à ce jour 71 utilisateurs et 119 événements.

Un immense MERCI !

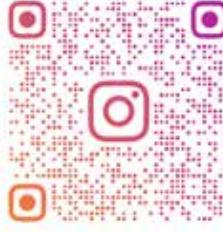
à toutes les personnes qui ont soutenu financièrement cette édition de *La Goutte (de Trop)*, et qui pour la plupart nous soutiennent depuis le début. Sans elles, sans vous, rien de tout cela n'aurait été possible !



Si vous souhaitez également soutenir la publication papier de *La Goutte (de Trop)*, vous pouvez faire un versement sur le compte
BE32 1030 7382 9802
du Jardin Albecq



Retrouvez-nous aussi sur les réseaux sociaux !



LAGOUTTE_2TROP

Change d'opérateur
Change le Monde



OurCorp : l'opérateur mobile local (et brainois !)

Il y a 12 millions d'abonnements mobiles en Belgique. Chacun d'entre nous en a au moins un et paie donc un opérateur mobile. En 2024, 100 % de ces opérateurs mobiles étaient des entreprises « pour le profit », c'est-à-dire qu'elles existent pour améliorer le bien-être économique et social de leurs actionnaires. Ce qui n'a pas empêché certaines de prétendre le contraire. Le social/green washing ça paye.

En mars 2025, le premier opérateur mobile à but non lucratif a été créé à Braine-le-Comte. Désormais, chacun a le choix, pour son abonnement mobile, de ne plus financer d'actionnaires, mais à la place d'utiliser cet argent pour le bien commun.

Comment ? Au travers d'une plateforme qu'*OurCorp* va mettre en place qui permettra à tout un chacun de décider depuis son salon de l'usage qui sera fait des bénéfices.

Ça, c'est le monde que vous propose *OurCorp*, un monde où ce n'est pas une petite poignée de personnes qui décident des profits que nous avons tous aidé à créer. C'est une expérience démocratique et sociale. Pour y contribuer, prends 20 minutes de ton temps et transfère ton numéro chez *OurCorp* !

Découvre pourquoi près de 200 personnes ont déjà sauté le pas sur www.ourcorp.be !

